



Bilan de la démarche d'information et de concertation

Projet éolien des Landes de Fanton – Plouguenast-Langast

Iberdrola
AGENCE TACT | JUIN 2021 – DÉCEMBRE 2021



Parc éolien des Landes de Fanton – Plouguenast- Langast

Nota Bene : Mise à jour du bilan de la concertation août 2024

Nous attirons l'attention du lecteur sur le fait que le présent bilan a été rédigé par l'agence Tact en 2021, en amont du dépôt de la demande d'autorisation.

Il comporte donc des mentions à la version initiale du projet à 5 éoliennes.

Depuis, suite aux demandes de compléments des services de la DREAL dans le cadre de l'instruction, Iberdrola a choisi de retirer une éolienne pour porter le projet final présenté en enquête publique à 4 éoliennes.

Pour plus de transparence, il a été choisi de ne pas modifier le corps du document initial.

En revanche le bilan de l'évènement « Les journées de la transition énergétique » organisé par Iberdrola en juin 2023 a été ajouté à la fin du document pour rendre compte de la poursuite du dialogue local sur le projet durant l'instruction.

Table des matières

LE CONTEXTE DU PROJET	2
Un projet porté par Iberdrola...	2
... Développé auprès du territoire	3
LES PARTIS PRIS DE LA DÉMARCHE	4
OBJECTIFS ET ENJEUX DE LA DÉMARCHE	4
LES PRINCIPALES ACTIONS PROPOSÉES	4
MISE EN ŒUVRE DE LA DÉMARCHE	6
SUIVI DU PROJET : DIALOGUE AVEC LES INSTANCES LOCALES	6
LES PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS DE LA DÉMARCHE AVEC LES ÉLUS	6
OUTILS D'INFORMATION	7
Les lettres d'information	7
DIALOGUE AVEC LES HABITANTS	8
Le porte-à-porte	8
La permanence d'information	10
BILAN DE LA DÉMARCHE MENÉE, À CE STADE...	12
LES PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS DE LA DÉMARCHE AVEC LES RIVERAINS	12
APPORTS DE LA CONCERTATION	12
Un apport d'information individualisé	12
Réflexion en cours sur les mesures d'accompagnement avec les élus et les habitants	12
CONCLUSION	13
LA DÉMARCHE SE POURSUIT...	13
ANNEXES	15

Ce document présente la démarche d'information et concertation menée par Iberdrola dans le cadre du développement du projet de parc éolien des Landes de Fanton. Il rappelle les objectifs de la démarche et dresse un bilan synthétique des actions qui ont été menées durant la phase de développement, précédant le dépôt de demande d'autorisation environnementale.

D'autres actions sont prévues afin de poursuivre le dialogue local sur le projet pendant l'instruction et jusqu'à l'enquête publique. Ce document pourra ainsi être actualisé en fonction des actions mises en œuvre.

LE CONTEXTE DU PROJET

Un projet porté par Iberdrola...

La société Iberdrola Renovables travaille depuis 2017 sur un projet de parc éolien au Nord-Ouest de la commune de Plouguenast-Langast. Ce dernier se situe dans la continuité du parc de Plémy, parc éolien situé sur la commune voisine et exploité par Iberdrola France Renovables depuis 2019.

Les différentes études sur le paysage, la biodiversité, l'acoustique et les mesures de vent ont permis d'aboutir à une variante d'implantation de 5 éoliennes à proximité du hameau de Fanton. Elles ne dépasseront pas une hauteur de 136 mètres en bout de pales.

Ce parc éolien permettra, en fonction de la puissance des éoliennes installées, et dans l'hypothèse la plus basse, de produire l'électricité équivalente à la consommation de 9 100 foyers (un foyer de 4 personnes consommant en moyenne 2700 KWh). Ce projet s'inscrit dans la poursuite des objectifs de production d'électricité d'origine renouvelable fixés par la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie¹.

Qui est le porteur de projet ?

Ce projet a été initié par l'entreprise Aalto Power, qui a été intégrée au groupe Iberdrola Renovables France en 2019.

Iberdrola est le 5^{ème} énergéticien mondial et le leader dans le secteur des énergies renouvelables avec 34 GW de capacité installée dans le monde en 2020. L'entreprise intervient aussi dans le transport, le stockage et la distribution d'électricité.

Sa filiale française, Iberdrola Renovables France, développe, construit et exploite les parcs éoliens et solaires en France. Elle fournit également de l'électricité pour les particuliers, les entreprises et les collectivités.

¹ Les Programmes pluriannuels de l'énergie (PPE), outils de pilotage de la politique énergétique, ont été créés par la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte. La PPE inscrit la France dans une trajectoire permettant d'atteindre la neutralité carbone en 2050, et fixe le cap pour toutes les filières énergétiques qui pourront constituer, de manière complémentaire, le mix énergétique français de demain.

Source : <https://www.ecologie.gouv.fr/programmations-pluriannuelles-lenergie-ppe>

... Développé auprès du territoire

Iberdrola a souhaité développer son projet de parc éolien au plus près du territoire, en se rendant disponible et en étant à l'écoute. Le projet a débuté en 2017 et des changements ont eu lieu au cours du développement à savoir :

- Une modification des contraintes réglementaires sur le site, le plafond aérien étant passé de 90 mètres à 150 mètres de haut.
- Une période de transition au sein de l'équipe municipale, avec la fusion de Plouguenast et Langast, un nouveau maire, et une commune sous tutelle administrative de septembre 2020 à mars 2021.
- Un changement de chef de projet en 2020, et une modification du contexte interne d'entreprise (l'intégration de Aalto Power au groupe Iberdrola).

La société a néanmoins su garder le contact et une proximité avec les élus tout au long du développement. La réinstauration de l'équipe municipale et l'amélioration du contexte sanitaire ont été l'occasion de lancer une phase d'information volontariste, à destination de la population à partir de l'été 2021. Iberdrola a choisi de se faire accompagner pour ce faire par l'Agence TACT, spécialiste de la concertation et de l'information des projets sensibles.

Qui est l'Agence TACT ?

L'Agence TACT travaille à l'intégration territoriale des projets d'intérêt général, notamment des projets d'énergies renouvelables. Elle accompagne les porteurs de projets et les territoires qui les accueillent. Elle propose des démarches qui permettent la discussion locale de ces projets, dont l'acceptabilité est parfois remise en question.

Ses missions sont :

- » **D'apprendre à connaître le territoire et ses acteurs,**
- » **De mettre en confiance les parties prenantes du projet en créant du lien entre elles,**
- » **De fournir les clés de compréhension du projet à tous, pour démystifier les craintes et permettre à chacun de se positionner en connaissance de cause, notamment au moment de l'enquête publique.**

Le mode d'intervention de l'Agence Tact repose sur trois phases successives :

- » **Le diagnostic (Phase 1)** est une prise de connaissance du projet et de son territoire, avec une étude de contexte et du dossier technique approfondie, ainsi que des rencontres avec divers acteurs ciblés sur le territoire.
- » **Les recommandations (Phase 2)** font émerger les conditions de l'intégration du projet au territoire et proposent des outils pour le favoriser.
- » **L'accompagnement opérationnel et le suivi (Phase 3)** conjuguent la mise en œuvre sur le terrain des recommandations d'intégration, et le suivi du projet pour piloter au mieux l'intégration dans la durée.

Vous trouverez une présentation de l'agence dans l'annexe n°1

LES PARTIS PRIS DE LA DÉMARCHE

OBJECTIFS ET ENJEUX DE LA DÉMARCHE

L'implantation d'un parc éolien pose différentes questions qui doivent trouver des réponses au cours de la phase de développement. L'idée principale est de mettre en place un cadre robuste qui soutient les élus tout en intégrant les riverains, permettant de décliner les fonctions essentielles de l'intégration locale :

- **Enjeu de pilotage politique et de gouvernance** : mettre en place un pilotage qui intègre toutes les parties prenantes, avec leurs opinions, à leur bonne place et dans leur bon rôle.
- **Enjeu de pédagogie** : expliquer le projet, son fonctionnement, ses impacts, les étapes du développement et la transition énergétique de façon plus générale.
- **Enjeu d'information** : communiquer sur l'avancement du projet, l'avancement des études et de la concertation. Chaque public doit se voir informé selon sa position et ses attentes par rapport au projet. Il est de la responsabilité du porteur de projet de prendre à sa charge ce besoin d'information. Les élus doivent à tout moment pouvoir renvoyer les habitants vers le porteur de projet.
- **Enjeu de concertation** : discuter avec toutes les personnes concernées de la justification du projet, de ses impacts, des mesures compensatoires, d'accompagnement et de suivi d'exploitation. Être présent pour répondre aux inquiétudes des riverains.
- Un parc éolien est une Installation Classée au titre de la Protection de l'Environnement (ICPE) soumise à autorisation préfectorale qui s'inscrit dans un cadre réglementaire bien spécifique. **Ce cadre réglementaire et la place qu'il réserve à la consultation des acteurs locaux (collectivités territoriales comme citoyens) durant la phase projet doit également être expliquée.**

LES PRINCIPALES ACTIONS PROPOSÉES

La démarche a débuté au mois de juin 2021. Elle s'est déroulée selon deux axes :

- Information et réponses aux interrogations des riverains et habitants
 - Un porte-à-porte a été réalisé avec un support d'information sur un périmètre autour de la zone d'étude (hameaux des communes de Plouguenast-Langast et de Plémy). Il a été ainsi possible d'assurer un premier niveau d'information individualisé, d'identifier les sujets d'intérêt et d'inquiétudes réelles des riverains sur le territoire.
 - Une permanence d'information a été organisée, où les riverains et habitants étaient invités à venir partager leurs questionnements. L'objectif était de présenter le projet, et de répondre à l'ensemble des questions des personnes

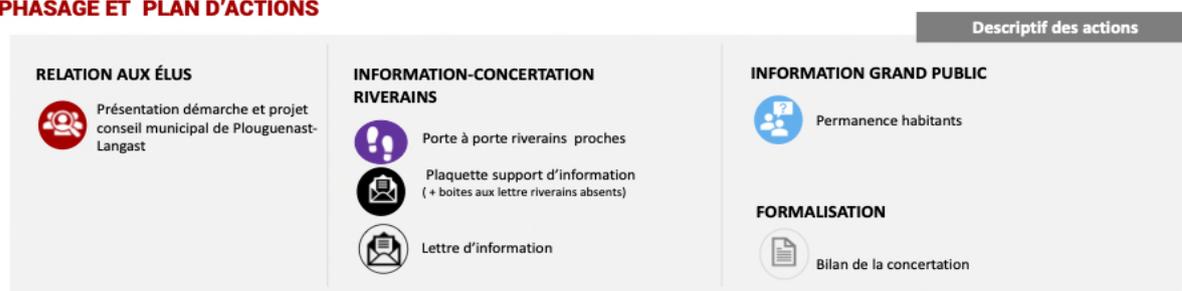
n'ayant pas eu l'occasion de le faire auparavant. Les participants étaient invités à réfléchir avec l'équipe projet sur l'utilisation des mesures d'accompagnement sur la commune.

- o En complément de ces dispositifs, une lettre d'information reprenant les éléments clefs du projet a été distribuée en boîtes aux lettres aux riverains et à l'ensemble des habitants de la commune.

- Travailler en proximité avec les élus

Outre les échanges réguliers de la cheffe de projet avec les élus de la commune de Plouguenast-Langast, l'équipe projet a rencontré à deux reprises le conseil municipal. A cette occasion l'équipe projet a pu informer sur le projet, sur la démarche d'information et de concertation et sur ses résultats. Cette modalité de suivi en séance plénière du conseil municipal a été choisie par les élus afin que l'ensemble des conseillers puissent poser leurs questions.

PHASAGE ET PLAN D'ACTIONS



PHASE 1 / Phase pré-dépôt



Figure 1 - Schéma des actions réalisées en présence de l'Agence TACT

MISE EN ŒUVRE DE LA DÉMARCHE

SUIVI DU PROJET : DIALOGUE AVEC LES INSTANCES LOCALES



LES PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS DE LA DÉMARCHE AVEC LES ÉLUS

- » Des élus qui souhaitent que leurs administrés soient informés le plus possible
- » Très peu de questions en conseil municipal, et un accord d'ensemble sur la démarche proposée
- » Une adaptation de la démarche d'information en fonction de leurs commentaires (sur les horaires de la permanence par exemple)

OUTILS D'INFORMATION

Afin de faciliter les échanges avec le territoire, et plus spécifiquement les habitants, une adresse électronique a été créée pour le projet (parc_eolien_plouguenast@iberdrola.fr) et communiquée sur les lettres d'information.

Les lettres d'information

La lettre d'information papier distribuée en boîte aux lettres ou au cours d'un porte-à-porte est un outil d'information qui permet de s'assurer que l'ensemble des habitants aient accès à l'essentiel de l'information sur le projet éolien.

Une 1^{ère} lettre d'information a été distribuée les 30 juin et 1^{er} juillet aux riverains proches de la zone d'étude, en main propre ou en boîte aux lettres. Quelques exemplaires ont également été déposés à la mairie déléguée de Langast et à celle de Plouguenast.

Cette première lettre d'information a permis de présenter le projet (historique, chiffres clés), les grandes étapes du développement et les études : elle comportait une carte des enjeux techniques. La lettre d'information contenait également la description de la démarche d'information et de concertation, la présentation de la société Iberdrola et les grands enjeux de l'éolien en France.

Qui sommes-nous ?

Iberdrola est le 5^{ème} énergétique mondial et le leader des énergies renouvelables avec 34 GW de capacité installée dans le monde en 2020. Iberdrola est aussi un acteur dans le transport, le stockage et la distribution d'électricité.



Iberdrola Renewables France est la filiale française du groupe qui développe, construit et exploite les parcs éoliens et solaires en France. Iberdrola Energie France est un fournisseur d'électricité pour les particuliers, les entreprises et les collectivités.

INTÉGRITÉ
Nous ne réalisons jamais de démarche sur les territoires sans avoir rencontré les élus au préalable. Nous défendons de hautes valeurs éthiques dans le but de lutter contre le réchauffement climatique et accroître la production d'énergie décarbonée.

DURABILITÉ
Nous développons de A à Z nos projets. Nous restons propriétaires de nos parcs, l'exploitation est gérée par notre équipe dédiée et nous communiquons chaque année sur l'activité du parc éolien. Nous restons l'unique interlocuteur de nos projets.

COLLABORATION
Nous travaillons en toute transparence avec les acteurs concernés, proposons du financement participatif et sollicitons des entreprises locales pour réaliser les différentes études ainsi que pour la construction de nos parcs.

L'éolien en France, quels enjeux ?

UNE ÉNERGIE PROPRE ET COMPÉTITIVE, SOURCE D'EMPLOIS QUALIFIÉS LOCAUX ET DURABLES

- 7,9 % de la consommation annuelle nationale d'électricité en France en 2020 correspondant à près de 1 300 parcs éoliens installés. 4^{ème} position européenne de puissance installée (17 GW).
- Les éoliennes en France tournent et produisent de l'électricité 95% du temps.
- Une éolienne est recyclable à 95 %. Pas de terres rares Métaux (acier, cuivre, fonte, aluminium), matériaux composites et béton pris en charge par des filières de valorisation.
- Ressource énergétique variable mais prévisible (à 3 jours), notamment grâce aux technologies météorologiques.
- Temps de retour énergétique de 12 mois : temps dont a besoin une éolienne pour produire la quantité d'énergie qui a été nécessaire à sa fabrication et son installation.
- Ces 10 dernières années, les éoliennes ont grandi de 17 % en taille mais ont augmenté leur capacité de production de 200 %. Elles produisent plus même dans des zones moins ventées.
- Plus d'un emploi créé / MW installé. Secteurs d'activités : Études, ingénierie et construction, exploitation et maintenance. 20 200 emplois (directs ou indirects) créés à ce jour.
- En fin de vie, l'éolienne est entièrement démontée. Le démantèlement de l'éolienne et l'entretien de l'ensemble des fondations est à la charge de l'entreprise propriétaire du parc éolien et la garantie financière est constituée dès la construction du parc.

Sources : ADEME (impact environnementaux de l'éolien français), Bearing Point 2017, Commission de Régulation de l'Énergie, France Énergie Éolienne, Bilan électrique français 2020, RTE et Arrêté du 22 juin 2020 modifiant l'arrêté du 26 août 2011



Historique du projet

Suite à la première rencontre avec le Maire de Plouguenast en 2017 puis avec l'ensemble des élus de la commune, l'entreprise Aalto Power a reçu le soutien de la municipalité pour le développement du projet en 2018. L'équipe projet a tenu régulièrement des réunions de suivi avec les élus de Plouguenast puis de Plouguenast-Langast suite à la création d'une commune nouvelle.

Depuis juillet 2020, Aalto Power a intégré le groupe Iberdrola et est devenu Iberdrola Renewables France. Le projet éolien des Landes de Fanton situé sur la commune de Plouguenast-Langast est né de la volonté de développer et construire l'extension du parc existant sur la commune de Plémy, dont Iberdrola Renewables France est propriétaire.

Aujourd'hui, l'ensemble des études a été réalisé et un dossier de demande d'autorisation environnementale sera déposé à la préfecture à l'automne 2021.

Chiffres clés du projet

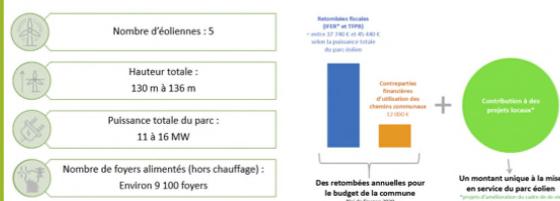


Figure 2- Visuel de la page 1 et 4 de la lettre d'information n°1

Une 2^{nde} lettre d'information de 6 pages a été déposée dans tous les domiciles de la commune de Plouguenast-Langast - 1464 boîtes aux lettres - entre le 27 et le 30 septembre 2021. Cette dernière reprenait les éléments clefs du projet et le calendrier, ainsi que la démarche d'information et les études. Elle annonçait également les dates et les horaires de la permanence d'information organisée une dizaine de jours plus tard.

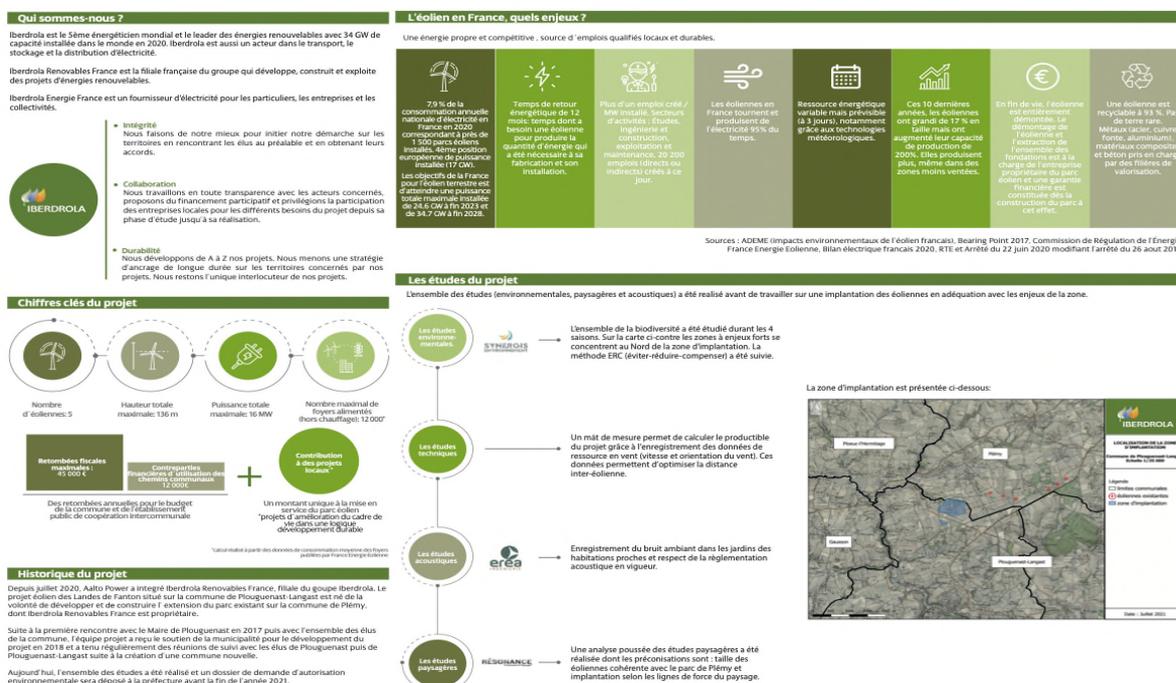


Figure 3 - Visuel de l'intérieur de la lettre d'information n°2

DIALOGUE AVEC LES HABITANTS

Le porte-à-porte

Un porte-à-porte auprès des riverains les plus proches de Plouguenast-Langast et de Plémy a été réalisé le mercredi 30 juin et le jeudi 1^{er} juillet. Il avait pour objectif d'informer la population du projet des Landes de Fanton, et de répondre individuellement aux questions sur l'éolien et sur le projet.

Modalités

Le porte-à-porte a été réalisé directement par les consultantes de l'Agence Tact en charge du projet. Elles ont sonné à 104 maisons, accompagnées d'une lettre d'information et d'un questionnaire. Lors de leur passage, les chargées du porte-à-porte :

- Se présentaient aux riverains,
- Communiquaient des informations sur l'avancée du projet,
- Proposaient un échange sur le projet, aidé par un questionnaire, visant à faire émerger leurs questions, leurs éventuelles craintes et positionnement vis-à-vis du projet,
- Répondaient aux interrogations et éventuelles inquiétudes des riverains,

- Donnaients la lettre d'information réalisée pour l'occasion.
Si la personne était absente, une lettre d'information était déposée dans sa boîte aux lettres accompagnée du questionnaire et d'une enveloppe préaffranchie, afin de ne mettre aucune barrière à la participation.

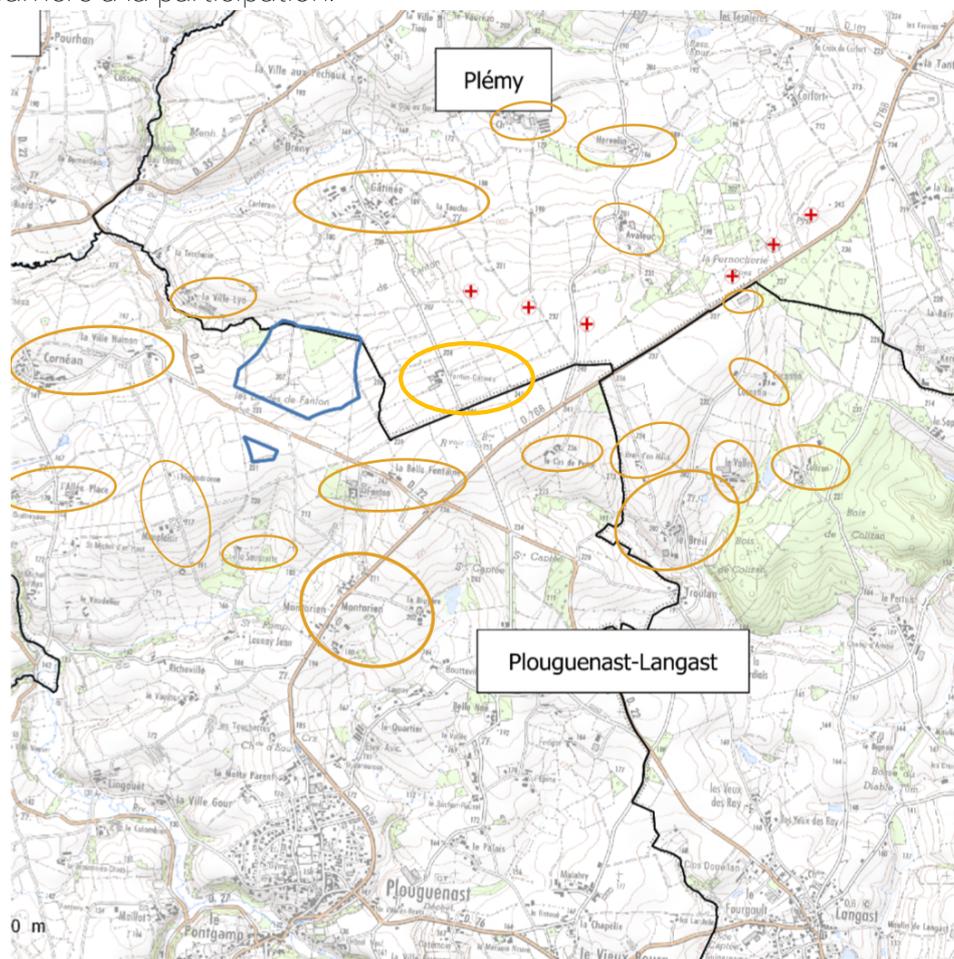


Figure 4 - Périmètre du porte-à-porte

104 foyers faisaient partie du périmètre validé avec les élus. Le questionnaire a été rédigé pour guider la conversation et permettre une analyse plus fine des données. Il était complété sous le format d'un entretien semi-directif, au fur et à mesure des discussions avec les riverains. Le porteur de projet a souhaité qu'une partie du questionnaire soit dédiée à un retour d'expérience sur le parc de Plémy.

Quels ont été les résultats du porte-à-porte ?

- Un taux de retours² est de 51,9% soit 54 personnes sur les 104 maisons frappées, ce qui est, au regard de l'expérience de l'Agence Tact, un **taux élevé**. Les réponses apportées permettent de voir le large panel d'avis des riverains sur la commune.
- Les personnes rencontrées étaient majoritairement résidentes sur la commune de Plouguenast-Langast (67%)

² Le taux de retours représente le nombre de questionnaires retournés sur l'intégralité des questionnaires distribués.

Quels sont les enseignements du porte-à-porte ?

- 65% des personnes rencontrées avaient connaissance du projet, dont la majorité l'a appris par bouche-à-oreilles : **le projet était plutôt bien identifié.**
- Plus de 72% des personnes ont demandé des informations complémentaires, notamment sur les caractéristiques précises du projet (implantation, nombre de machines, calendrier...), les impacts d'un projet éolien (impact des ondes et/ou courants électriques sur les élevages), ou sur l'énergie éolienne en général (recyclage et démantèlement, fonction du mât de mesure du vent).
- Le parc de Plémy n'a pas suscité de questionnements avant sa mise en fonctionnement et semble désormais plutôt bien intégré.
- Les inquiétudes qui se dégagent alors du territoire étaient liées à l'élevage et aux impacts sonores.

Les documents utilisés ainsi que le compte-rendu sont disponibles en annexe n° 3, 4 et 5.

La permanence d'information

Une permanence d'information destinée aux habitants de la commune s'est tenue dans la salle du conseil de la mairie de Plouguenast-Langast, le vendredi 8 et le samedi 9 octobre de 14h à 19h et de 9h à 13h. Ces horaires ont été choisis afin de faciliter la venue du plus grand nombre, et ont été décidés avec M. le maire.

Modalités d'invitation

L'information avait été relayée par la presse locale (le Télégramme) via un article du 9 septembre. Une lettre d'information avait été distribuée sur la commune de Plouguenast-Langast entre le 27 et le 30 septembre. L'information a également été publiée sur le site internet de la commune et dans les bulletins d'information municipaux n°36 et 37. Les personnes ayant laissé leurs coordonnées à l'Agence Tact dans le cadre du porte-à-porte (une dizaine de personnes) ont été invitées par mail quelques jours avant la permanence. Ainsi, de nombreux canaux d'information ont été utilisés afin d'optimiser la diffusion de l'information sur le territoire.

La Mairie de Plouguenast vous accueille :
Le lundi, mardi, mercredi et vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h
Le jeudi et samedi de 9 h à 12 h
02.96.28.70.28 ou mairie@plouguenast-langast.fr
www.plouguenast-langast.fr

La Mairie annexe de Langast vous accueille :
Le mardi, jeudi et vendredi de 14 h à 17 h
02.96.28.72.87 ou accueil.langast@plouguenast-langast.fr

Permanences des élus

Yvon LE JAN - Vendredi de 10 h à 12 h à la mairie de Plouguenast et de 14 h à 16 h à la mairie annexe de Langast.
Autres permanences sur rendez-vous.
Aurélié HERVÉ - Lundi de 10 h à 12 h.
Autres permanences sur rendez-vous.
Daniel BIDAN - Jeudi de 10 h à 12 h
Nadine MOISAN - Mercredi de 10 h à 12 h
Jean-Luc COLLEU - Lundi de 10 h à 11 h 30
Laurence LUCAS - Mercredi de 10 h à 12 h
Jean-Christophe AMICE - Lundi de 10 h à 12 h

Service Pompiers : Tél. 18 ou 112 d'un portable.

Médecin de garde et urgence dentaire : composer le 15

Pharmacie de garde : 32 37 (0,34 cts/min)

Gendarmerie : Brigade de Plouguenast : les mardis et vendredis de 14 h à 18 h, Tél. 02.96.28.70.17

En cas d'urgence : 17

Médecins :

Docteur DINCA : 02.96.26.82.77

Antenne centre de santé du Mené :

RDV les lundis après-midi à la maison médicale de Plouguenast : 02.57.78.00.40

Chirurgien dentiste : Dr POLMAN

Consultations les lundi, mardi, jeudi et vendredi - Tél. : 02.96.28.43.74

Pharmacie : 02.96.28.70.15

Kinésithérapie :

Cabinet BOUVRAIS-ROUYER

02.96.26.82.65

MOUVEMENTS AU SEIN DU PERSONNEL COMMUNAL

Accueil de la mairie de Plouguenast : Clémentine RAULT, en poste depuis 1 an, a souhaité se diriger vers des missions de service public plus spécifiques. Nous lui souhaitons une bonne continuation professionnelle. Sylvie OGER a été recrutée en contrat à durée déterminée depuis le 21 septembre 2021 en tant qu'agent d'accueil de la mairie de Plouguenast en remplacement de Clémentine.

Bibliothèque : Maryse RAULT, en poste depuis 1990, fait valoir ses droits à la retraite à compter du 30 septembre 2021. Karine DRAGONI a été recrutée en contrat à durée déterminée depuis le 8 septembre 2021 en tant que chargée d'accueil à la bibliothèque en remplacement de Maryse.

Services techniques : Hyacinthe DESBOIS, en poste depuis 2015, fait valoir ses droits à la retraite à compter du 30 septembre 2021. Julien RAULT a été recruté en contrat à durée déterminée depuis le 30 septembre 2021 en tant qu'agent technique du bâtiment en remplacement de Hyacinthe.

PARC EOLIEN DES LANDES DE FANTON - PERMANENCES D'INFORMATION

La société Iberdrola vous invite à un temps d'information et d'échange autour du projet éolien des Landes de Fanton actuellement en développement sur votre commune.

L'équipe projet sera disponible pour répondre à vos questions à l'occasion de la permanence d'information qui se tiendra :

**le vendredi 8 octobre de 14 h à 19 h, et le samedi 9 octobre de 9 h à 13 h
à la mairie de Plouguenast-Langast
Pass sanitaire nécessaire**

Afin de faciliter l'organisation, vous pouvez confirmer votre venue en envoyant un mail à elsa.cayeux@agencetact.fr ou en contactant Elsa Cayeux au 07 56 27 36 24.

Figure 5 - Bulletin d'information de la commune de Plouguenast-Langast n°36

Organisation de la permanence

Plusieurs supports d'information ont été utilisés lors de cette permanence : panneaux pédagogiques, cartes de la zone d'étude en grand format, dossiers sur les études environnementales et paysagères consultables sur place. Des ressources sur l'éolien en général (guide de l'éolien élaboré par la FEE, diaporama sur les grandes étapes du développement éolien...) étaient également disponibles.

Quatre membres de l'équipe projet étaient présents, dont la cheffe de projet chez Iberdrola, et les consultantes de l'Agence Tact en charge du dossier. Le Maire M. le Jan et la première adjointe Mme. Hervé sont passés à plusieurs reprises pour observer le déroulement de l'évènement.

Quels étaient les objectifs ?

- Présentation de l'historique et des grandes caractéristiques du projet,
- Présentation des études réalisées et du choix de l'implantation finale,
- Communiquer des informations pédagogiques sur l'éolien (acoustique, cohabitation éolien/élevage, recyclage et démantèlement, paysage avec des photomontages),
- Recueillir des suggestions sur les mesures d'accompagnement.

Quels sont les enseignements ?

- Une faible participation des habitants (8 personnes) dont 4 étaient des riverains du projet absents lors du porte-à-porte.
- Des questions sur l'impact acoustique et environnemental d'un parc éolien (notamment sur la biodiversité) et sur les travaux.
- Un couple de riverain avait des questions, les discussions avec Iberdrola se poursuivent avec ce foyer afin de mettre en place des mesures complémentaires.

Une partie des documents utilisés ainsi que le compte-rendu de la permanence sont disponibles en annexe n°7 et 8.

BILAN DE LA DÉMARCHE MENÉE, À CE STADE...

LES PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS DE LA DÉMARCHE AVEC LES RIVERAINS

- » Une population qui n'a pas montré de mobilisation forte ni de grande inquiétude sur ce projet.
- » Des questions précises qui ont pu faire l'objet d'un traitement très spécifique et personnalisé par la cheffe de projet.

APPORTS DE LA CONCERTATION

Un apport d'information individualisé

La démarche de concertation a permis de créer un canal de communication entre l'équipe projet et les habitants. Dans l'attente de la permanence qui se tiendra avant l'enquête publique, la cheffe de projet continue ainsi d'échanger avec les riverains et habitants qui le souhaitent de façon à répondre à leurs interrogations sur un mode individualisé, y compris sur des questions très spécifiques ou précises.

Réflexion en cours sur les mesures d'accompagnement avec les élus et les habitants

Lors de la permanence, les habitants ont pu déposer des suggestions de mesures d'accompagnement, qui aideront les élus et l'équipe projet à les déterminer.

- Ainsi, un membre de l'association de randonnée locale a proposé de ré-ouvrir un chemin entre l'éolienne n°2 et n°3 sur la partie Nord, qui pourrait servir à l'association de randonnée pédestre et à celle de randonnée équestre.
- Une proposition a été faite pour créer un sentier pédagogique vers les éoliennes. Les élus, lors d'une de leurs visites, se sont attardés sur cette proposition. Ces derniers ont fait part de leur souhait d'associer les élèves de la commune à ce parc éolien. Ainsi, des interventions scolaires (en cours de sciences pour expliquer les études environnementales et d'impact par exemple), ou des visites (au pied de l'éolienne ou des visites virtuelles) ont été évoquées. Ces idées doivent encore être affinées mais sont bien prises en compte par la société Iberdrola.

- Une autre piste avait été évoquée avant la permanence d'information avec les élus : une indemnisation sur les factures énergétiques de la commune.

CONCLUSION

La démarche d'information et de concertation a permis aux élus de poser leurs questions, d'exprimer leurs attentes, mais également de se positionner en observateur des rencontres avec les habitants. Elle a aussi été l'occasion de toucher les riverains et habitants de Plouguenast-Langast, à travers diverses actions menées, et d'assurer un bon niveau d'information. Ainsi, elle a fait émerger les attentes du territoire sur ce projet éolien.

À l'approche d'un moment clé du développement de ce parc, nous pouvons faire diverses observations :

- Ce projet a bénéficié d'une démarche volontaire d'information auprès des habitants.
- Les questions de la population de Plouguenast-Langast vis-à-vis de ce projet relèvent plutôt des inquiétudes fréquentes dans le cadre du développement d'un projet éolien. La société Iberdrola s'est employée à les adresser au travers des actions d'information mises en œuvre.
- Les élus semblent satisfaits de la démarche effectuée à ce stade et de la disponibilité d'Iberdrola sur ce volet d'information de la population.
- D'un point de vue quantitatif, le constat est celui d'une faible participation lors de la permanence. Plusieurs hypothèses peuvent être avancées pour l'expliquer notamment le fait que les habitants disposent déjà d'une bonne connaissance de l'éolien grâce au parc de Plémy. Cela suggère également que les habitants jugent l'information reçue par lettre d'information suffisante.
- Aujourd'hui, le niveau de conflictualité sur ce projet des Landes de Fanton est relativement bas, et ne présage pas de difficultés particulières pour la poursuite des discussions avec le territoire.

LA DÉMARCHE SE POURSUIT...

L'équipe projet reste à disposition et continuera les échanges avec le territoire pendant la période d'instruction du dossier. En effet, le dépôt du dossier auprès des services de l'État ne signifie pas la fin du dialogue local. Les habitants ont à disposition les coordonnées pour joindre la cheffe de projet, qui sont également transmises à la mairie de Plouguenast-Langast.

Les réflexions en cours sur les mesures d'accompagnement ont vocation à évoluer durant cette période d'instruction, notamment via les discussions avec les élus et une seconde permanence qui sera organisée à l'approche de l'enquête publique. Cette permanence permettra aux habitants, s'ils ont de nouvelles questions, d'avoir un nouvel

espace d'expression. Mais ce sera également l'occasion de faire un rappel sur le contenu du projet à l'approche de l'enquête publique pour permettre à tous de participer à cette dernière.

Ce bilan de la concertation a donc vocation à être actualisé au gré des rencontres et des discussions avec les acteurs locaux. Ces compléments seront apportés au fur et à mesure et pourront être présentés de vive voix lors de l'enquête publique, au commissaire enquêteur.

TABLE DES FIGURES

Figure 1 - Schéma des actions réalisées en présence de l'Agence TACT.....	5
Figure 2- Visuel de la page 1 et 4 de la lettre d'information n°1	7
Figure 3 - Visuel de l'intérieur de la lettre d'information n°2	8
Figure 4 - Périmètre du porte-à-porte.....	9
Figure 5 - Bulletin d'information de la commune de Plouguenast-Langast n°36.....	11

ANNEXES

ANNEXE 1 : Plaquette de présentation de l'agence TACT.

ANNEXE 2 : Présentation et compte-rendu de l'intervention en conseil municipal du 16 juin 2021.

ANNEXE 3 : Questionnaire utilisé lors du porte-à-porte des 30 juin et 1er juillet.

ANNEXE 4 : Présentation et compte-rendu de l'intervention en conseil municipal du 8 septembre 2021.

ANNEXE 5 : Lettre d'information

ANNEXE 6 : Panneaux de supports de communication pour la permanence (format A0).

ANNEXE 7 : Compte-rendu de la permanence d'information des 9 et 10 octobre.

Table des annexes

ANNEXE 1 : Plaquette de présentation de l'agence TACT.

ANNEXE 2 : Présentation et compte-rendu de l'intervention en conseil municipal du 16 juin 2021.

ANNEXE 3 : Questionnaire utilisé lors du porte-à-porte des 30 juin et 1^{er} juillet.

ANNEXE 4 : Présentation et compte-rendu de l'intervention en conseil municipal du 8 septembre 2021.

ANNEXE 5 : Lettre d'information.

ANNEXE 6 : Panneaux de supports de communication pour la permanence (format A0).

ANNEXE 7 : Compte-rendu de la permanence d'information des 9 et 10 octobre.

ANNEXE 1

Plaquette de présentation de l'agence TACT.

*Étude de contexte
et diagnostic territorial*



*Stratégie de gouvernance
et de concertation*



*Communication
sensible
et territoriale*



AGENCE
tact

*Animation
et facilitation*

INTÉGRATION TERRITORIALE DES PROJETS SENSIBLES

Conseil - Accompagnement

TACT DÉLIVRE UN CONSEIL STRATÉGIQUE AUX DÉCIDEURS PRIVÉS ET PUBLICS LEUR PERMETTANT DE CONSTRUIRE DES PROJETS ANCRÉS DANS LES RÉALITÉS LOCALES



ÉTUDE DE CONTEXTE ET ANALYSE DU SYSTÈME D'ACTEURS

S'immerger dans le territoire de projet pour faire émerger les conditions de la bonne intégration du projet au territoire en associant les parties prenantes locales.



CONSTRUCTION DE LA STRATÉGIE D'INTÉGRATION

Associer tous les acteurs, chacun à sa bonne place et dans son rôle. Ingénierie de la gouvernance de projet, stratégie de concertation et de communication sensible.



INTERVENTION, ANIMATION ET CO-PILOTAGE

Co-piloter les instances de gouvernance, animer le processus de concertation, concevoir et réaliser les outils de communication, conduire les relations avec la presse et les grands acteurs.

Assurer une veille stratégique et un suivi conseil en continu, évaluer et valoriser la concertation.



Une approche pragmatique et de terrain, qui a su répondre à notre demande

« Je suis très satisfait de la collaboration avec l'Agence Tact : une approche pragmatique et de terrain, qui a su répondre à notre demande, dans un contexte où la situation était tendue voire bloquée sur le territoire. Les actions proposées m'ont convaincu et ont convaincu la direction de l'Entreprise. »

Patrick Ruelland
Directeur Général Charier CM



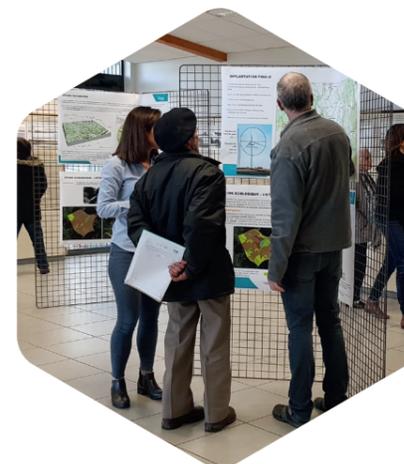
TACT EST UNE ÉQUIPE DE TERRAIN : SA JUSTE PLACE EST AU POINT DE RENCONTRE ENTRE L'INTÉRÊT GÉNÉRAL, LES ACTEURS DE SA MISE EN ŒUVRE ET LA RÉALITÉ LOCALE

Tact c'est une équipe de consultant-e-s qui portent haut leurs convictions et savent que les enjeux climatiques, écologiques et démocratiques nécessitent d'immenses efforts collectifs et individuels. L'équipe Tact fait le constat que c'est à l'étape de la mise en œuvre des objectifs d'intérêt général que naît la difficulté et réside l'échec.

Tact fait le constat que c'est à l'étape de la mise en œuvre des objectifs d'intérêt général que naît la difficulté.

Sa force vient de sa capacité à penser des jeux d'acteurs complexes et proposer des schémas de régulation pertinents. Elle réunit des compétences diversifiées – aménagement et urbanisme, sciences politiques, sociologie, communication de crise, droit - et déploie une capacité d'observation experte qui fait gagner en hauteur de vue et clarifie les conditions de la réussite.

Tact est une équipe de terrain, qui s'épanouit pleinement dans la découverte et l'échange avec les acteurs locaux. Dans les réunions, ateliers, visites qu'ils animent au service de chaque projet, nos consultants s'investissent sur le territoire au contact des habitants, élus, associations, institutions, avec sincérité et professionnalisme.



L'envie de faire réussir ce projet, avec les élus et avec la population

« Ce qui a été primordial dans la collaboration avec l'Agence Tact a été l'envie de bien faire ensemble, l'envie de faire réussir ce projet, avec les élus et avec la population. Il y a eu du courage, de la persévérance et de l'honnêteté.

Tout au long de l'accompagnement, il y a eu une volonté commune de faire avancer notre projet éolien dans les meilleures conditions. Je suis très respectueux du travail fait et de l'aboutissement de la démarche. »

Christian Drouault
Adjoint délégué aux bâtiments, voiries et énergies renouvelables, Ville de Chantonnay (85)

NOS RÉSEAUX ET PARTENAIRES



ÉCHOBAT



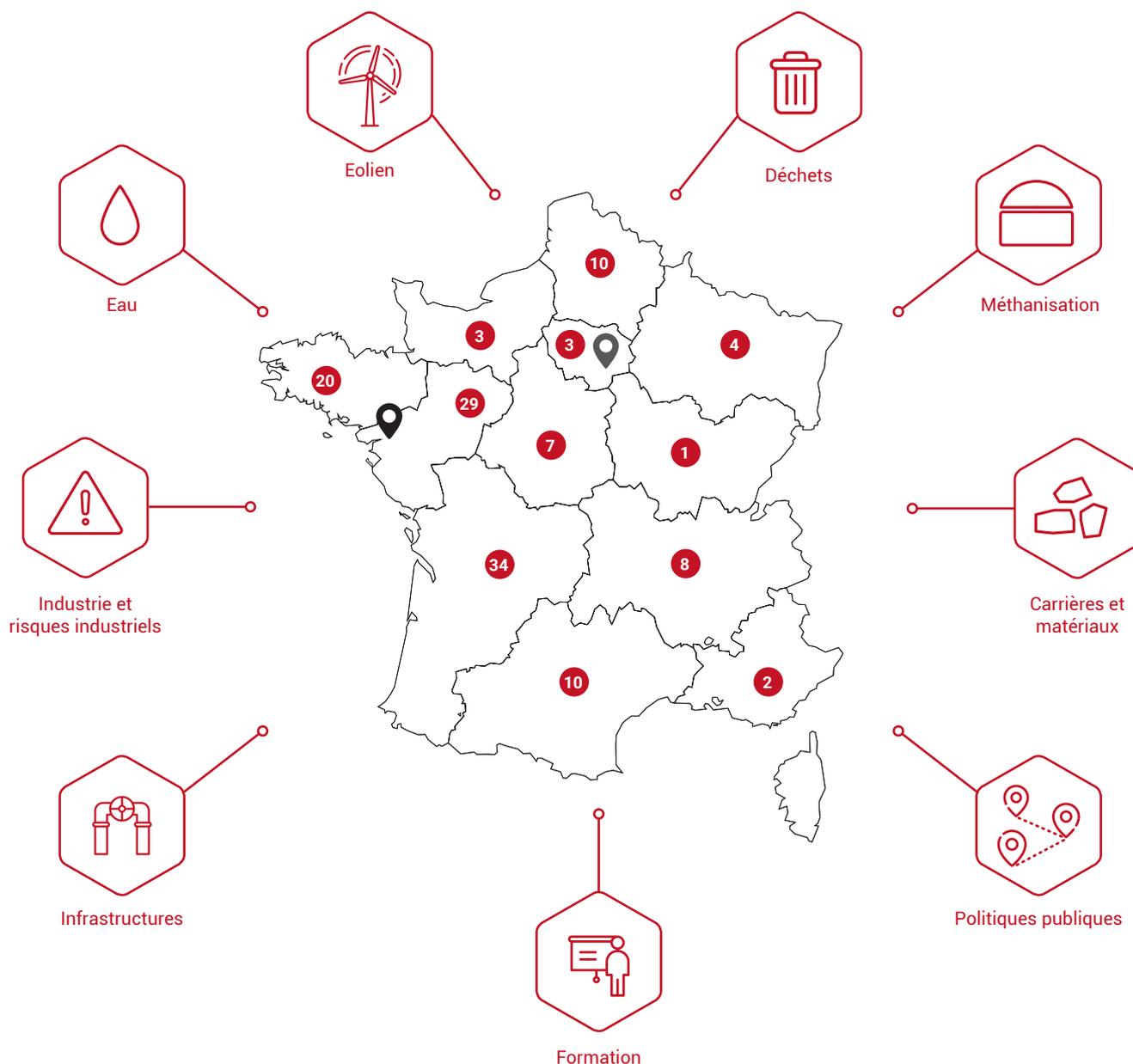
France Éolienne



ENTRETIENS • CONSEIL MUNICIPAL • ACTEURS CLÉS • COMITÉ DE SUIVI • PORTE-À-PORTE • RELATIONS PRESSE • ATELIERS DE CONCERTATION • LETTRE D'INFORMATION • VISITE • SITE WEB
PILOTAGE • FACILITATION • RÉUNION PUBLIQUE • COMMUNICATION DE CRISE • BILAN DE LA CONCERTATION

EN 5 ANS, PLUS DE 140 PROJETS ACCOMPAGNÉS POUR PLUS DE 70 CLIENTS PRIVÉS ET PUBLICS

9 DOMAINES D'ACTIVITÉ DANS TOUTE LA FRANCE, 2 IMPLANTATIONS



Crédits photos : Agence Tact - Istock - Flaticon - Création : www.empathiedesign.com

GARDEZ LA TÊTE FROIDE DANS UN MONDE QUI SE RÉCHAUFFE

AGENCE
tact

NANTES
8, rue de Saint Domingue
44200 Nantes

PARIS
17, avenue Felix Faure
75015 Paris

agencetact.fr
02 53 35 40 04
contact@agencetact.fr

ANNEXE 2

Présentation et compte-rendu de l'intervention en conseil municipal du 16 juin 2021.

Compte rendu



Conseil municipal du 16 juin 2021 – Présentation des projets éoliens sur la commune de Plouguenast-Langast

Pour Iberdrola :

Ophélie NABET, chargée de projet éolien

Julie LASSAULZAIS, chargée de projet éolien

Pour l'Agence Tact :

Audrey Benassi , consultante en information et consultation

Elsa Cayeux, assistante en information et consultation

L'objectif de cette intervention était de présenter la zone d'implantation finale du [projet éolien des Landes de Fanton \(dépôt novembre 2021\)](#) à Plouguenast-Langast.

Ce compte-rendu synthétique apporte des précisions complémentaires à la présentation disponible, en réponse aux questions abordées par les élus lors de l'intervention.

[Le projet des Landes du Cran \(dépôt juillet 2022\)](#) a également été présenté à la fin de l'intervention, suite à une demande de M. le Maire. C'est le second projet éolien développé par Iberdrola sur la commune, dont le mât de mesure a été posé récemment.

Des élus ont fait remarqué la présence d'un autre développeur sur la même zone. L'ancien projet, porté par PPT énergies, était connu de l'équipe d'Iberdrola, mais il semble avoir été abandonné avant les études environnementales.

Des sujets ont été précisés par la cheffe de projet durant la présentation.

L'évolution des contraintes techniques

La Zone d'Implantation Potentielle (ZIP) se situait sous contrainte RTBA. Le RTBA est un réseau très basse altitude utilisé par l'aviation militaire comme milieu d'entraînement, la hauteur des éoliennes à 90m en bout de pâle. Cette contrainte a été en partie levée, ce qui permet l'implantation d'éoliennes allant jusqu'à 150m en bout de pâle.

Iberdrola a donc revu la gabarit initial des machines. Le choix fait est de sélectionner des éoliennes avec une hauteur comprise entre 130m et 136m, afin de conserver une cohérence paysagère avec le parc éolien de Plémy.

L'évolution des contraintes environnementales

De plus, la zone d'implantation potentielle (ZIP) a évolué suite aux études environnementales et paysagères. Elle était initialement située à cheval sur les communes de Plémy et Plouguenast-Langast, mais la partie située à Plémy a finalement été abandonnée en raison des contraintes environnementales mise en avant pas les études.

Tout au long de ces évolutions, le porteur de projet, s'est assuré de continuer le dialogue avec les propriétaires et M. le Maire.

Questions et réaction des élus participants

Informations sur la fiscalité locale

Lors de l'explication des retombées locales (fiscales, convention), M. le maire a apporté des précisions sur les différentes taxes.

Les revenus pour la commune

TFPB		IFER	
La Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties		L'Imposition Forfaitaire pour les Entreprises de Réseau.	
Département, Communauté de communes, Commune		20% Commune, 50% Communauté de communes, 30% au département)	
Des mesures d'accompagnement Selon l'accord entre le développeur et les élus 150 000 euros		Convention d'utilisation et d'entretien des chemins communaux 12 000 euros	

NB : les mesures d'accompagnement participent à un projet d'amélioration du cadre de vie sur la commune.

La commune peut voter le taux de la TFPB qui s'applique sur son territoire. Le montant de l'IFER est lui défini par la loi de Finances.

Point de vigilance du maire

Suite à la présentation, M. le Maire a souhaité s'exprimer à propos du projet, déjà bien avancé. Il a notamment appuyé sur l'intérêt et la nécessité d'informer la population même s'il a reconnu que le contexte municipal compliqué a désavantagé cet aspect. Il souhaite que la mise en place du porte à porte soit faite de sorte à recueillir l'intégralité des remarques des riverains. La démarche d'information doit permettre d'adresser de manière plus large les questions des habitants. Il souhaite également que la convention (d'utilisation et d'entretien des chemins communaux) passée avec Iberdrola soit diffusée à l'ensemble du conseil municipal.

En réponse :

Iberdrola a engagé l'agence TACT, avec qui elle a défini une stratégie d'information-concertation afin de permettre à l'ensemble de la population d'exprimer ces questions ou inquiétudes. Un intérêt particulier sera porté aux riverains du futur parc. Les élus pourront suivre ces démarches, via des rencontres en conseil municipal ou à

l'occasion de réunion dédiées en fonction de leur choix.

Définition de la ZIP et des implantations finales des éoliennes

Une conseillère a demandé des précisions sur le choix de la ZIP initiale, et également sur l'implantation finale.

En réponse :

La définition d'une zone d'étude est la première phase du développement d'un projet pour le développeur. Elle se déroule en plusieurs étapes :

✓ Trouver des zones potentielles d'implantation en prenant en compte les contraintes réseaux (ligne haute tension, gaz, eau..), techniques (vent, aéronautiques civil et militaire), organisationnelles pour les habitants (habitations, monuments classés), et environnementales (migrations, sites protégés, parcs..).

✓ Solliciter l'accord des élus pour la prospection foncière sur leur commune et le lancement des études (un principe de développement non obligatoire mais qu'i Iberdrola s'applique . Le conseil municipal de Plouguenast a délibéré favorablement en juillet 2018.

✓ Obtenir l'accord des propriétaire des parcelles identifiées et établir des contrats de location et des promesses de réservation foncière. Si le projet est accepté, Iberdrola louera les terres nécessaires à la réalisation de ce projet à ces propriétaires.

Alors seulement débute la phase des études réglementaires : environnementales, acoustique, vent, paysage. Elles contraignent l'implantation en fonction de la faune et flore, de l'orientation au vent, de la biodiversité présente..

L'implantation finale résulte donc de nombreuses réflexions et contraintes, qui peuvent varier au fil du temps.

Interrogations sur la fin de vie d'un parc éolien et de son démantèlement

Un élu a interrogé les intervenantes sur le devenir du site à la fin de vie du parc éolien.

La vie d'un parc éolien est en moyenne de 25 années, suite à cela, deux options s'ouvrent pour l'entreprise propriétaire du parc éolien :

Questions et réactions des élus participants

- ✓ **Le démantèlement intégral** du parc, intégralement à la charge d'Iberdrola. Ce dernier comprend l'éolienne ainsi que l'extraction de l'intégralité des socles en béton (depuis l'été 2020).
- ✓ **Un Repowering**, qui consiste à faire de nouveau un parc sur sensiblement les mêmes terres. Tout développeur souhaitant faire un repowering doit repasser par une procédure ICPE, qui sera instruite par les services de l'Etat et fera l'objet d'une enquête publique. Bien souvent, les éoliennes ne seront pas implantées exactement au même endroit, et n'auront pas forcément le même gabarit, du fait des évolutions techniques et réglementaires.

M. le Maire a donné un exemple local de cette procédure en indiquant qu'un repowering avait lieu sur le parc éolien de Bel-Air.

Détail des études acoustiques

Une élue a souhaité en savoir plus sur la question du bruit produit par le parc , et sur ce qui était mis en place pour maîtriser cette impact.

Le bruit produit par un parc éolien peut varier selon les conditions de vent mais est dans tous les cas très réglementé.

La réglementation porte sur l'émergence sonore du parc éolien dans le bruit ambiant : le parc doit se limiter à un ajout de **5 dB le jour et 3 dB la nuit**. Par comparaison une discussion à voix basse ou un frigo génère environ 30 dB.

Pour respecter cette réglementation, une étude acoustique est effectuée durant la phase de définition du projet. Cette étude mesure le bruit ambiant dans les jardins riverains à la ZIP, grâce à des sonomètres.

Des simulations sont ensuite effectuées pour définir, en fonction de l'implantation projetée, dans quelles conditions de vent le parc pourraient générer un bruit susceptible de dépasser les seuils réglementaires. Un plan de bridage d'une ou plusieurs éoliennes est alors calculé pour rester sous les

seuils autorisés en toutes circonstances.

Au-delà de ces simulations, un contrôle des émissions sonores a lieu l'année qui suit la mise en service du parc. De plus, l'Etat est garant du respect de ces règles et peut donc intervenir en cas de non-respect. L'exploitant du parc est alors dans l'obligation d'arrêter son parc et de définir un plan de bridage permettant de revenir en dessous du seuil maximal autorisé.

Tout arrêt du parc signifie une perte de production non prévue, c'est pourquoi il est dans l'intérêt du développeur de définir précisément ces variables dès la phase de développement .

NB : Le bridage est un ralentissement de la vitesse de rotation du rotor de l'éolienne permettant de réduire la puissance sonore des éoliennes.



Projet éolien Les Landes de Fanton

Présentation au Conseil Municipal

Le 16 Juin 2021

- Ophélie Nabet et Julie Lassaulzais, Iberdrola Renovables France
- Audrey Benassi et Elsa Cayeux, Agence Tact

Historique du projet

Date	Avancement du projet
Mars 2017	1 ^{ère} Présentation du projet au Maire de Plouguenast
Avril 2017	1 ^{ère} Présentation au Conseil Municipale (CM) de Plouguenast
Février 2018	Délibération du CM en faveur du développement du projet éolien à l'unanimité
Mars 2019	Début de études environnementales, paysagères et acoustiques
Juillet 2019	1 ^{ère} Présentation en Mairie des résultats après 5 mois d'études aux élus et aux Propriétaires et Exploitants de la zone d'étude.
Février 2020	2 ^{ème} Présentation de l'ensemble des résultats de l'état initial des études en Mairie aux élus et aux Propriétaires et Exploitants de la zone
Jun 2020	Elections Municipales *
Juin 2020	Réunion de « passation » entre l'ancien Maire et le nouveau Maire
1 ^{er} Juillet 2020	Aalto Power intègre le groupe Iberdrola et devient Iberdrola Renovables France *
Novembre 2020	Réunion de pré-cadrage DREAL et DDTM 22 en visioconference
Juin 2021	Présentation de l'implantation finale au CM

* Evènement extérieur a projet

Historique du projet

2017/
2018

- Présentation en Conseil Municipal
- Délibération favorable de la mairie

2019/
2020

- Etudes environnementales et techniques

2021

- Définition de l'implantation finale
- Dépôt et entrée en phase d' instruction du dossier

2022

- Instruction et enquête publique **et décision préfectorale (début 2023)**

2024

- Travaux

2025

- Mise en service

Le Groupe Iberdrola

Le Groupe Iberdrola est **leader dans les énergies renouvelables** avec une capacité installée de 32 GW dans le monde à fin 2019...

1^{er} investisseur en énergies renouvelables au monde :

- En France, le groupe Iberdrola renforce sa croissance dans le secteur des énergies renouvelables en investissant plus de 3 milliards d'euros entre 2020 et 2023.



Classement pour l'éolien

... n°1 mondial

... n°1 en Europe

... n°1 au Royaume Uni

... n°1 en Espagne

... n°3 aux Etats-Unis

Iberdrola Renovables France

- **Iberdrola Renovables France** développe, construit et opère des projets photovoltaïques, éoliens terrestres et éoliens offshore en France en privilégiant le développement économique et environnemental des territoires concernés.
- **Iberdrola Renovables France** compte une équipe de plus de 50 experts dans le secteur des énergies renouvelables travaillant dans 4 bureaux situés à Paris (siège social), Saint-Brieuc, Marseille et Limoges.

Capacité Renouvelable en
opération à fin 2019

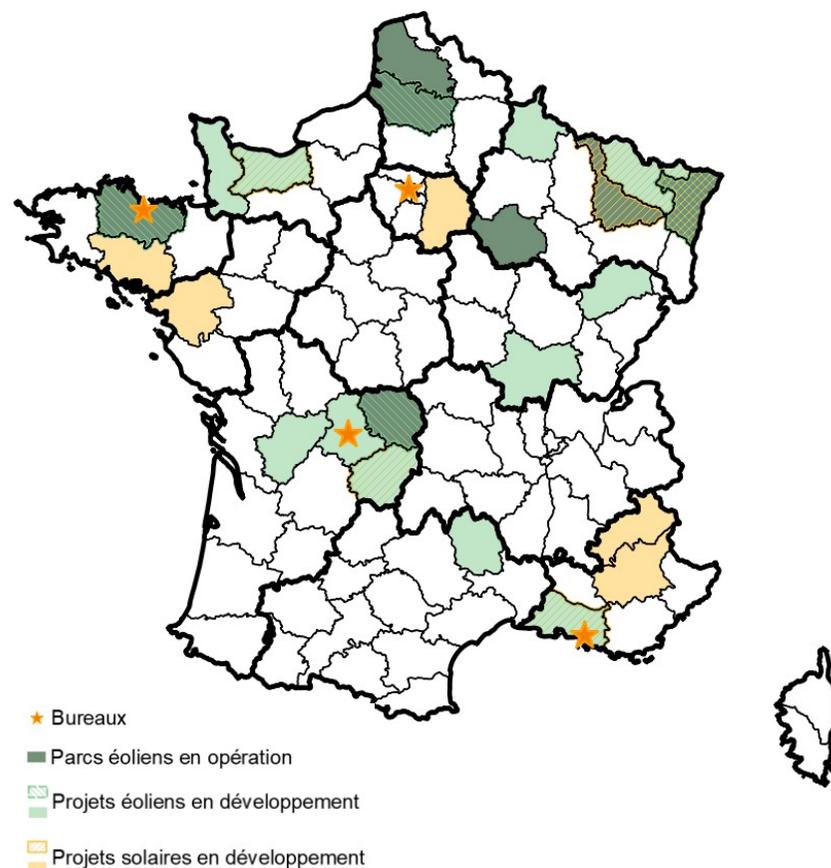
118 MW de
parc éoliens
terrestres

Capacité Renouvelable en
développement (éolien
terrestre & solaire)
aujourd'hui

+ 850 MW

Capacité Renouvelable en
phase finale de
développement (éolien
offshore) pour un début de
travaux S1 2021

496 MW
Parc éolien
Offshore



L'AGENCE TACT : QUI SOMMES NOUS ?

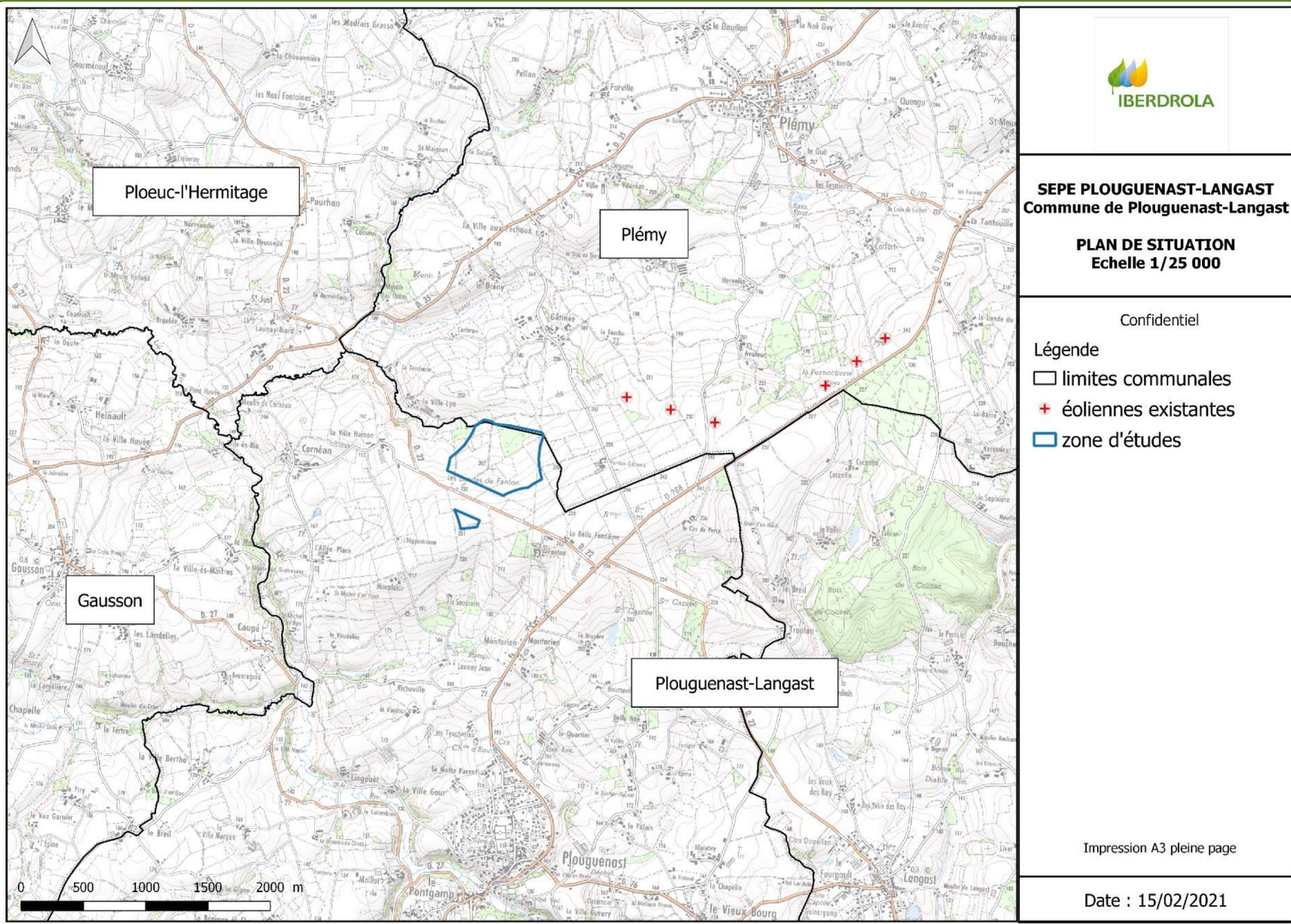


EN 5 ANS, PLUS DE 140 PROJETS ACCOMPAGNÉS
POUR PLUS DE 70 CLIENTS PRIVÉS ET PUBLICS

DES INTERVENTIONS SUR TOUT LE TERRITOIRE
FRANÇAIS
DES BUREAUX À NANTES ET PARIS

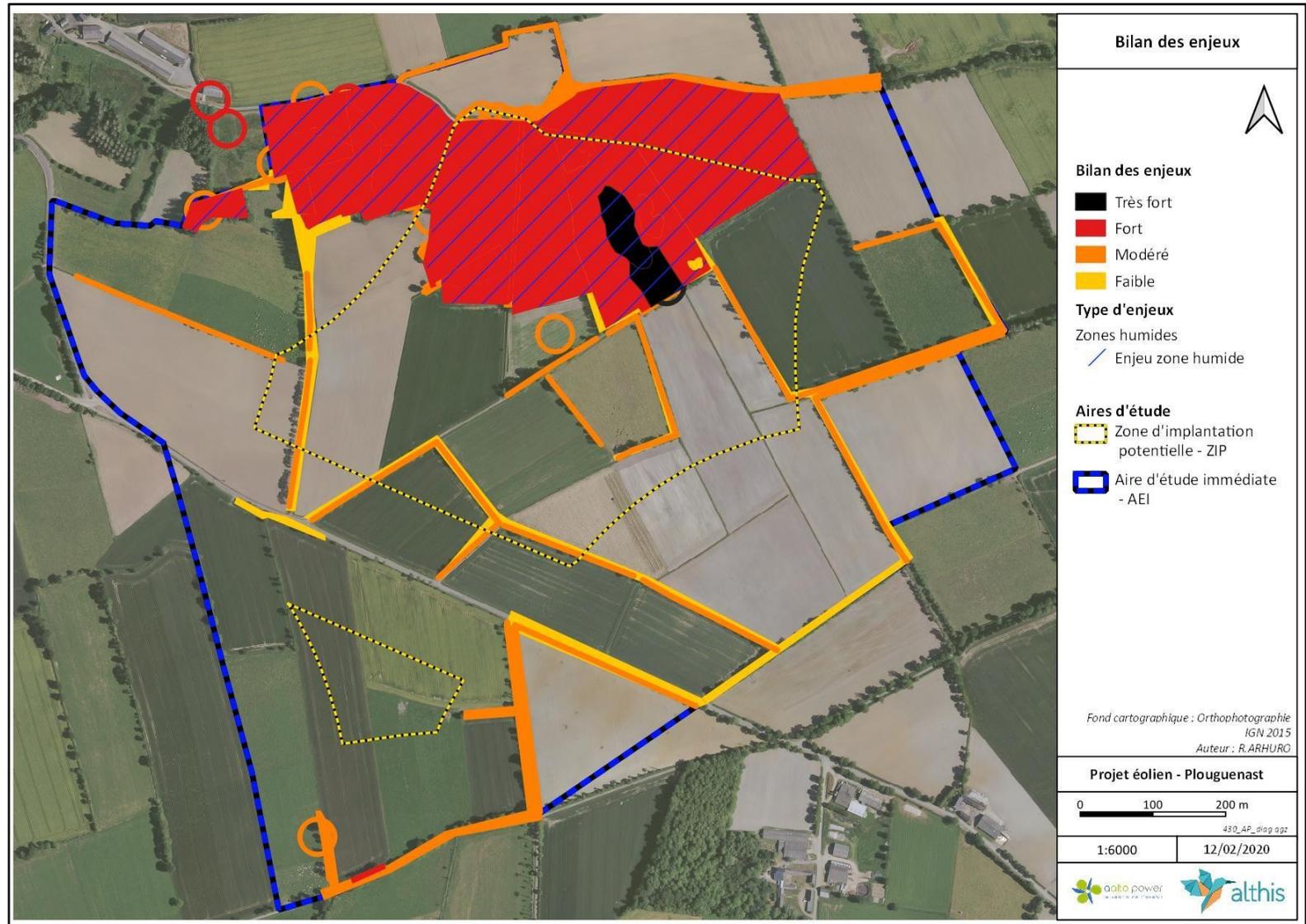
UNE EQUIPE AGUERRIE À L'ACCOMPAGNEMENT DE
PROJETS ÉOLIENS
6 CONSULTANTES ET 2 CONSULTANTS ASSOCIÉS

Plan de situation de la zone d'étude



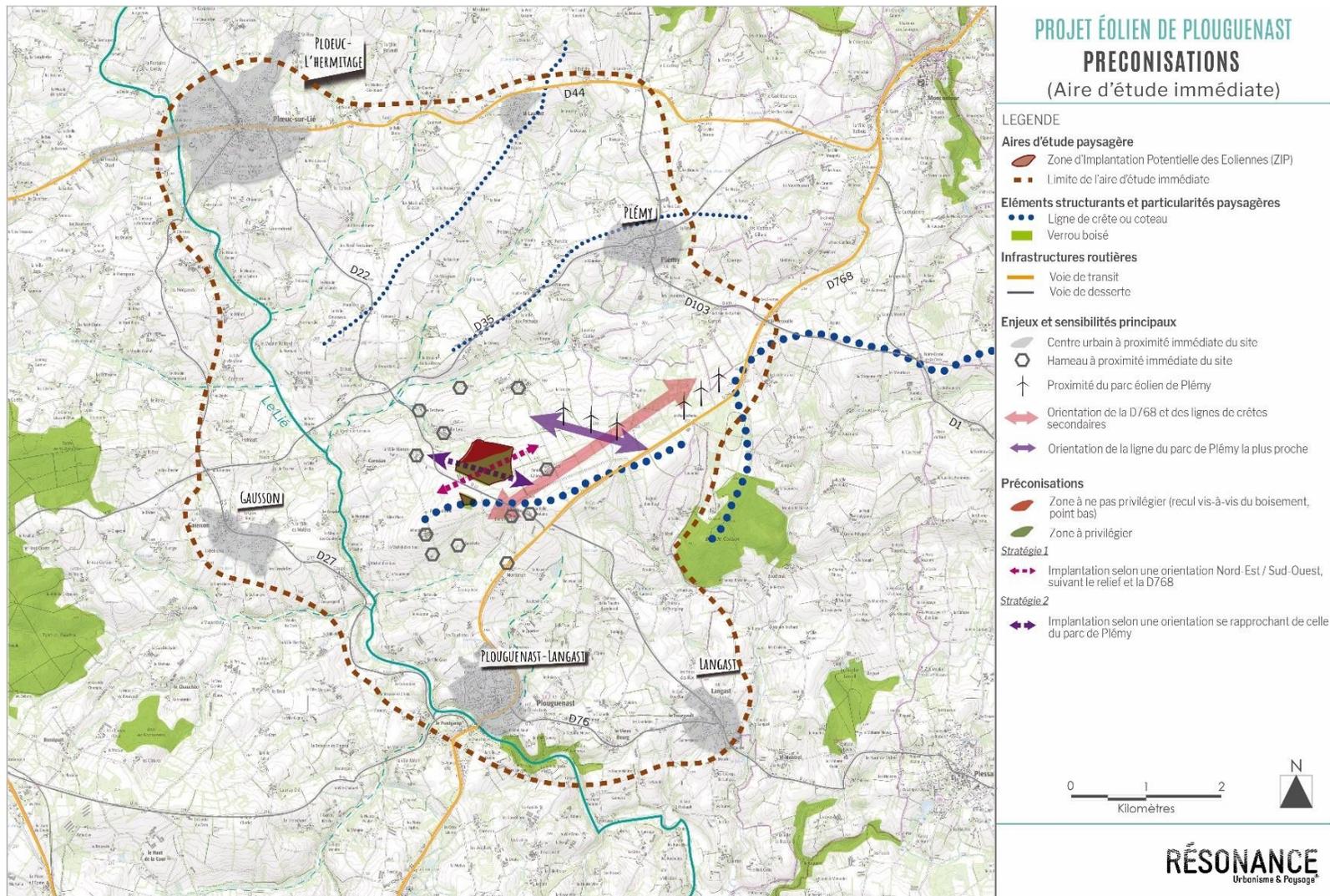
Résultat de l'état initial des études (environnement)

- ❖ La zone humide (nord) concentre des enjeux pour tous les groupes étudiés
- ❖ L'habitat de la vipère péliade est d'**enjeu très fort**
- ❖ Une partie des haies forme un ensemble d'enjeu modéré important pour les continuités écologiques



Carte extraite de la réunion du 20 février 2020 à la Mairie de Plouguenast-Langast

Résultat de l'état initial des études (paysage)



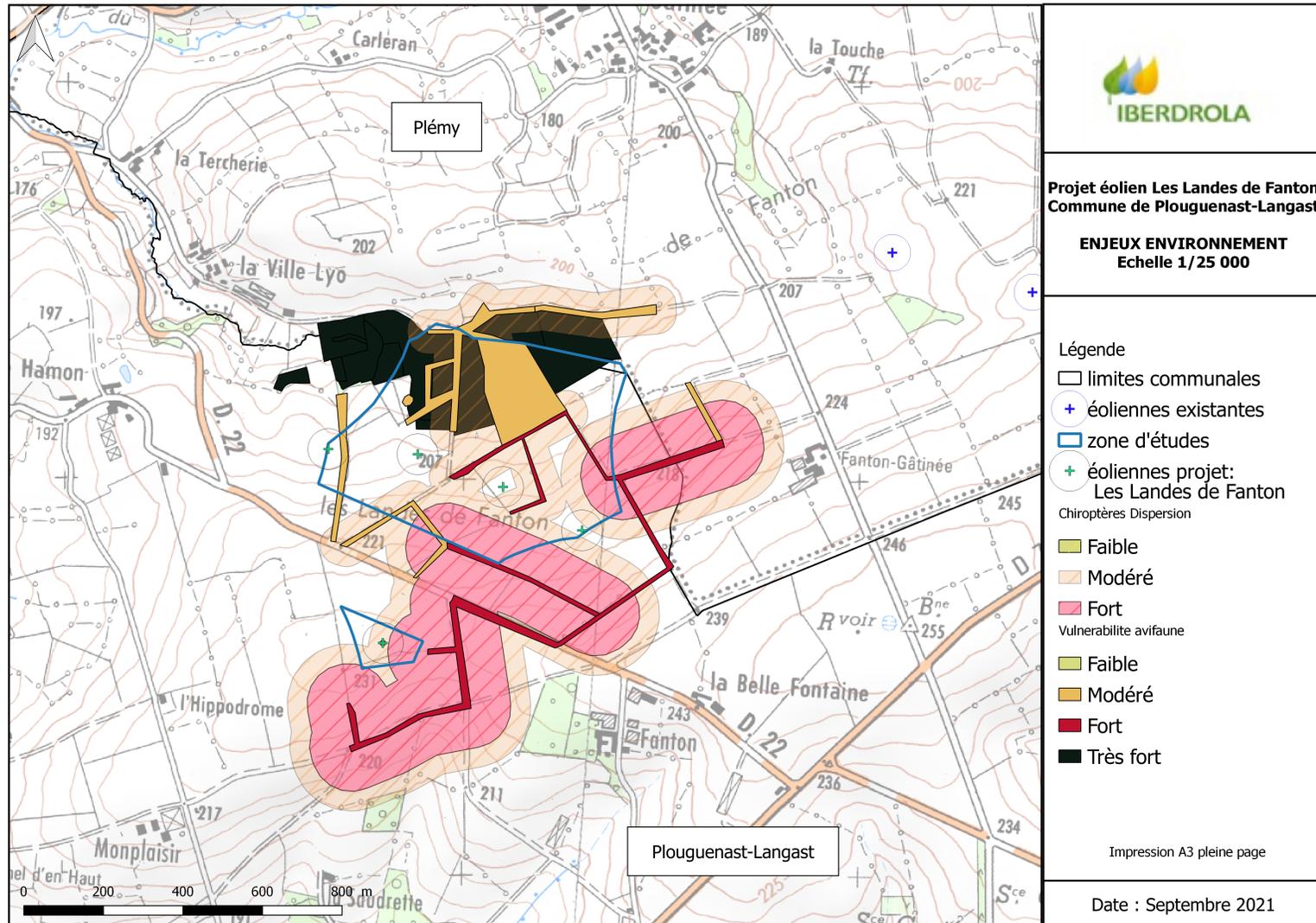
✓ **Stratégie 1 :**
Implantation
suivant le relief
principal et la
D768

✓ **Stratégie 2 :**
Implantation selon
une orientation se
rapprochant de
celle du parc de
Plémy

Dans tous les cas,
éviter de
s'implanter sur la
zone nord en point
bas

Carte extraite de la réunion du 20 février 2020 à la Mairie de Plouguenast-Langast

Résultat de l'état initial des études et implantation retenue



Plan de l'implantation retenue et avec les accès

Tous les propriétaires et exploitants sont inclus dans le projet



CONSULTANT:



SEPE DE PLOUGUENAST-LANGAST
Commune de Plouguenast-Langast (22)

TITRE DU PLAN:
PLAN D'ENSEMBLE DU PROJET

N°PLAN:

02

ECHELLE:

1/5.000

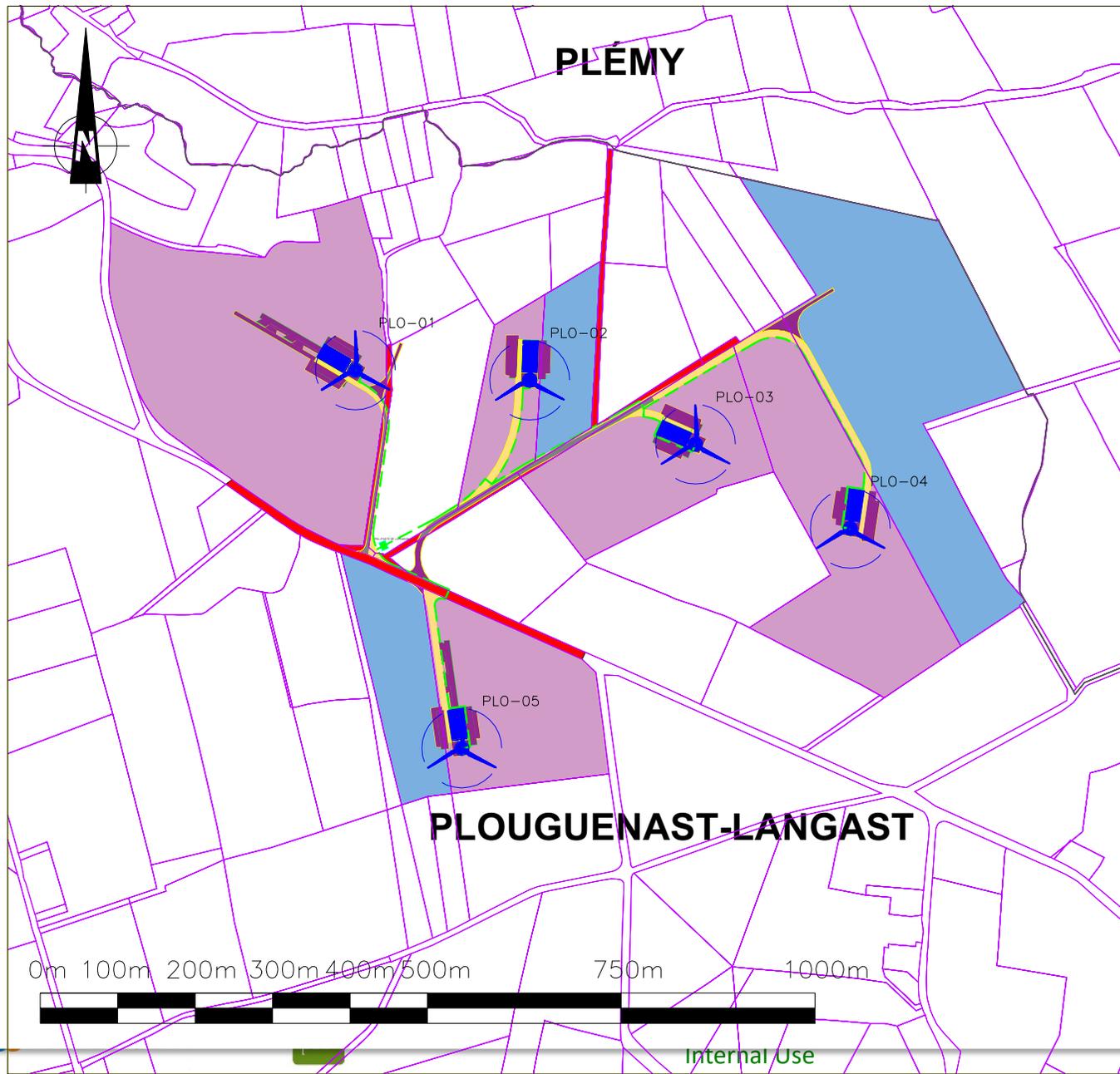
LÉGENDE:

- Limites communales
- Parcelles d'implantation des éoliennes
- Parcelles d'implantation de pistes d'accès et survolées par les éoliennes
- Plateformes permanentes à créer
- Plateformes ou pistes temporaires à créer
- Pistes d'accès permanentes à créer
- Pistes d'accès permanentes existantes à améliorer
- Chemins d'accès existants
- Poste de livraison
- Liaisons électriques

IMPRESSION A3 PLEINE PAGE

DATE:

OCTOBRE 2021



Résumé des caractéristiques du parc et planning prévisionnel

Nombre d'éolienne	5
Hauteur totale	130 à 136m
Puissance totale du parc	Entre 11MW et 16MW
Nombre de foyer équivalent	Environ : 9118 foyers*

Dépôt du dossier	Novembre 2021
Obtention de l'autorisation	Q2 2023
Début de travaux	Q2 2024
Mise en service	Q1 2025

*pour un foyer français de 4 personnes consommant en moyenne 2700 kWh/an. La production prise en compte utilise des hypothèses de bridages acoustiques, environnementaux adaptés au site mais pouvant être modifiés.

Les retombées économiques pour la commune

Projet éolien sur la commune de Plouguenast - Landes de Fanton 15/06/2021

Base de 5 éoliennes de 2,2 MW à 3,2MW soit un parc éolien de 11 MW à 16MW

Recettes annuelles en €	Proposition Octobre 2018	Proposition Juin 2021 P=11MW	Proposition Juin 2021 P=16MW	Variation entre Octobre 2018 et Juin 2021	
Nombre de machines	5	5			
Convention d'utilisation et d'entretien des chemins communaux	8,000	12,000	12,000	50%	annuel
Recettes fiscales pour la commune	21,505 Première approximation 17% <i>Part communale uniquement</i>	25,740 <i>Part communale uniquement</i>	33,440 <i>Part communale uniquement</i>	20%	annuel
Montant total annuel	29,505	37,740	45,440	28%	annuel
<u>Mesures d'accompagnement</u>					
Participation à un projet d'amélioration du cadre de vie	100,000	150,000	150,000	50%	Un versement annuel
<i>Soit un revenu potentiel annuel de :</i>	29,505	37,740	45,440	28%	
<i>Soit par éolienne et par an</i>	5,901	7,548	9,088	28%	

Recettes fiscales Loudéac Bretagne Centre	60,000	80,000
--	---------------	---------------

*les différentes taxes sont: l'IFER , TFPB, CVAE, CFE. Pour un EPCI à fiscalité professionnelle unique la répartition:

- IFER : 20% commune, 50% EPCI, 30% département
- Taux TFPB : 19.99% commune 0.14% EPCI,
- Taux CFE : 24.34% EPCI
- CVAE : 26.5% EPCI, 23.5% département, 50% région

Loi de finances 2020

Communication aux riverains

L'agence TACT nous accompagne dans notre démarche d'information et de concertation.

TACT accompagne les grands projets de transition énergétique et les territoires qui les accueillent ou les portent.

Cela signifie :

S'immerger dans le territoire de projet

Comprendre le système d'acteurs locaux

Identifier les besoins en matière d'information et de concertation

Anticiper les difficultés et co-piloter la stratégie d'intégration locale et de pédagogie associée.



Les actions ont été définies suite aux rencontres avec M. le Jan et Mme Hervé et un propriétaire exploitant durant le mois d'avril. Elles ont pour objectif d'informer les riverains du parc, premiers concernés par ce projet et de permettre des temps d'échange avec la population.

Descriptif des actions

<p>DIALOGUE AVEC LES ELUS</p> <ul style="list-style-type: none">  Présentation de la démarche et du projet conseil municipal de Plouguenast-Langast  Comité de suivi élus 	<p>INFORMATION-CONCERTATION RIVERAINS</p> <ul style="list-style-type: none">  Porte à porte riverains proches  Plaquette support d'information (+ boîtes aux lettres pour les riverains absents) 	<p>Ateliers thématiques riverains en fonction des besoins exprimés</p> <p></p> <p>INFORMATION GRAND PUBLIC</p> <p> Permanence habitants</p> <p>FORMALISATION</p> <p> Bilan de la concertation</p>
--	---	---

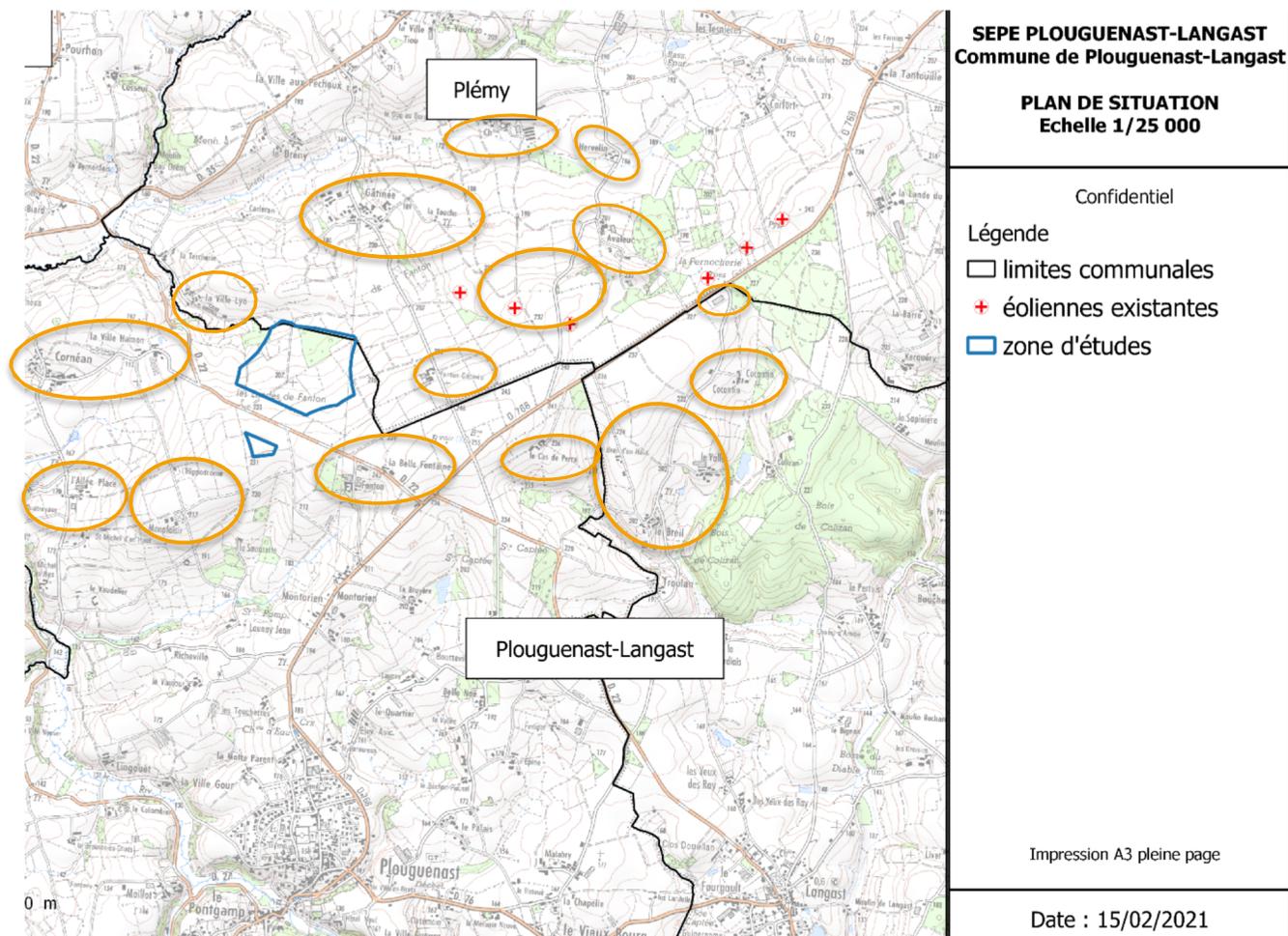
PHASE 1



Le porte à porte

Le porte à porte se déroulera le 30 juin, à proximité de la Zone d'Implantation Potentielle (ZIP).

Les riverains recevront par la même occasion un document d'information.



Les **objectifs** de cette démarche sont

Informer les riverains, premiers concernés, du projet et de son dépôt prochain (novembre 2021) et de la permanence publique de septembre 2021.

Répondre individuellement aux préoccupations des riverains

Se présenter comme un interlocuteur pour répondre aux questions

Evaluer la connaissance de l'énergie éolienne, et identifier les besoins d'information des habitants.

Les prochaines étapes

Après le dépôt du dossier auprès des services de l'Etat, le dialogue continue!

Il sera possible, dans le cadre du comité de suivi, de **définir conjointement** entre les élus et le porteur de projet les mesures d'accompagnement relatives au projet et de **préparer l'enquête publique**.



Une seconde permanence d'information sera organisée.



N'hésitez pas à
nous contacter



Groupe IBERDROLA

Tel : +33 (0)6 45 56 86 69

Agence de Marseille :
9 boulevard Dunkerque
13002 Marseille

Mail :
jlassaulzais@iberdrola.fr

Julie LASSAULZAIS
Chef de projets

Site internet :
<https://www.iberdrola.com>

ANNEXE 3

Questionnaire utilisé lors du porte-à-porte des 30 juin et
1^{er} juillet.

PROJET DE PARC ÉOLIEN LES LANDES DE FANTON sur la commune de Plouguenast-Langast

QUESTIONNAIRE RIVERAINS

Madame, Monsieur,

La société Iberdrola développe actuellement un projet éolien de 5 éoliennes sur la commune de Plouguenast-Langast. Les grandes lignes de ce projet vous sont présentées dans la lettre d'information accompagnant le présent document.

Nous proposons aux riverains de la zone projet dont vous faites partie, de répondre à quelques questions autour de ce projet. Ce questionnaire a pour objectifs de :

- Recueillir vos questionnements et votre besoin d'information sur le projet,
- Adapter notre dispositif d'information à vos attentes.

Afin de pouvoir analyser vos contributions, merci de nous faire parvenir vos réponses par le biais de **l'enveloppe préaffranchie jointe avant le 15 juillet 2021.**

Nous restons mobilisés pour répondre à toutes vos interrogations sur le projet :

Pour toute question relative au projet et à son développement, n'hésitez pas à contacter Julie Lassaulzais (parc_eolien_plouguenast_langast@iberdrola.fr).

Pour toute question en rapport avec ce questionnaire, vous pouvez contacter Audrey Benassi (audrey.benassi@agencetact.fr / 02 53 35 40 04).

Nous vous remercions par avance pour votre participation.

L'équipe projet

Une permanence publique sera organisée en septembre. Si vous souhaitez être contacté, merci de nous laisser les coordonnées nécessaires :

Nom :

Prénom :

Adresse postale :

Adresse email :

Numéro de téléphone :

En nous retournant ou en complétant vos coordonnées dans ce questionnaire, vous nous reconnaissez le droit de conserver ces données (nom, prénom, adresses postales et mail, téléphone) pour une utilisation qui sera limitée à la prise de contact (invitation aux réunions, échange téléphonique, envoi de documents d'information) dans le cadre du projet éolien des Landes de Fanton sur la commune de Plouguenast-Langast par la société Iberdrola. Conformément à la réglementation RGPD, ces données ne seront accessibles qu'à nos services en interne et ne feront l'objet d'aucune autre utilisation, ni d'aucune commercialisation auprès d'entreprises tierces. Elles seront conservées 24 mois. À tout moment, vous disposez du droit d'accès, de rectification, d'effacement de ces données en nous écrivant à l'adresse contact@agencetact.fr ou par courrier à notre siège social (8, rue saint Domingue – 44200 NANTES).

QUESTIONNAIRE

1- Aviez-vous déjà connaissance du projet éolien porté par la société Iberdrola (anciennement Aalto Power) sur la commune de Plouguenast-Langast ?

- Oui Non

2- Si oui, comment en avez-vous eu connaissance ?

- Par les élus de la commune Par le bouche-à-oreille
 Par la presse Autre :

3- Y-a-t-il des sujets particuliers sur lesquels vous souhaiteriez plus d'information ?

- Oui Non

4- Si oui, lesquels ?

- Les objectifs de production en matière d'énergie éolienne à l'échelle régionale et nationale.
 Le fonctionnement d'une éolienne
 Les étapes de développement d'un projet éolien (du développement foncier à la mise en service)
 Les résultats des études menées (paysage, acoustique, biodiversité, etc.)
 Les retombées locales pour le territoire (retombées fiscales, recours aux entreprises locales, financement de mesures d'accompagnement)
 Autres (précisez) :.....
.....

PARC EOLIEN DE PLEMY

5- Étiez-vous présent lors de l'installation du parc éolien de Plémy ?

- Oui Non

6- Si oui, aviez-vous eu des craintes particulières sur ce parc ?

- Non Oui, les impacts environnementaux
 Oui, les impacts paysagers Oui, les impacts sur la santé
 Oui, les impacts acoustiques Oui, les impacts sur le marché immobilier
 Autres (précisez) :
.....

7- Le parc éolien de Plémy a été mis en service en décembre 2018, votre ressenti est-il aujourd'hui le même ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

ANNEXE 4

Présentation et compte-rendu de l'intervention en conseil municipal du 8 septembre 2021.

Conseil municipal de Plouguenast-Langast

Projet éolien les Landes de Fanton

Mercredi 8 Septembre 2021



Projet éolien les Landes de Fanton - Sommaire

Compte-rendu porte-à-porte riverains

Les prochaines étapes de communication

Présentation de la convention d'occupation et d'entretien des chemins communaux



Compte rendu

Conseil municipal du 8 septembre 2021 – Présentation des résultats du porte à porte et de la convention d'utilisation des chemins communaux

Pour Iberdrola :

Julie LASSAULZAIS, chargée de projet éolien

Pour l'Agence Tact :

Audrey Benassi , consultante en information et consultation

Elsa Cayeux, assistante consultante en information et consultation

L'objectif de cette intervention était de présenter les résultats du porte-à-porte réalisé pour le [projet éolien des Landes de Fanton](#) à Plouguenast-Langast. Elle a également permis la présentation des modifications apportées sur la convention d'utilisation des chemins communaux entre Iberdrola et la commune.

Ce compte-rendu synthétique apporte des précisions complémentaires à la présentation disponible, en réponse aux questions abordées par les élus lors de l'intervention.

M. Le Jan est intervenu à la fin des présentations sur deux points.

Concernant les résultats du porte-à-porte et la future permanence d'information

M. Le Jan souhaite que l'information soit faite de la manière la plus complète possible, que tout le monde puisse poser ses questions : il souligne d'ailleurs qu'une deuxième permanence sera peut être nécessaire.. Il précise également que les lettres d'information distribuées doivent être, notamment sur les chiffres, précises et pas trop fournies. Ces informations seront particulièrement retenues par les habitants. De plus, il rappelle qu'une réflexion est en cours avec Iberdrola pour une indemnisation sur les factures énergétiques de la commune, dans le cadre des mesures d'accompagnement.

L'information de la permanence sera retransmise sur le site internet de la commune.

Concernant la convention d'utilisation des chemins

M. Le Jan a rappelé que les chemins concernés étaient la propriété de la commune mais relevaient du domaine privé. La convention concerne une vérification de l'entretien et une tonte par an. Il se questionne sur cette mention car il lui semble que les plateformes sont artificialisées. Mme Lassaulzais explique que c'est effectivement anecdotique sur les sols en terre compactée. L'essentiel est de garder en plein accès les plateformes et donc de bien assurer l'entretien des chemins.

Un élu s'interroge sur les nuisances possibles du survol d'un chemin par les éoliennes. Mme. Lassaulzais précise que ce cas est fréquent, et que la pale passe très haut et n'occasionne pas de gêne pour l'utilisation du chemin.

LE PORTE A PORTE

OBJECTIFS ET MISE EN OEUVRE

Les objectifs du porte-à-porte :

- ▶ Informer la population de l'existence du projet et de son état d'avancement.
- ▶ Répondre aux questions sur le projet et sur l'éolien.
- ▶ Évaluer la connaissance du projet et de l'énergie éolienne en général, et identifier les besoins et attentes des riverains vis-à-vis de ce projet.
- ▶ Répondre individuellement aux questions des riverains concernant le parc des Landes de Fanton.
- ▶ Incarner le projet sur le territoire en allant à la rencontre des habitants et en se positionnant comme un interlocuteur accessible et à l'écoute.

La mise en œuvre :

- ▶ le mercredi 30 juin et le jeudi 1^{er} juillet 2021,
- ▶ 2 consultantes Tact en charge du suivi du projet ont frappé à toutes les portes des habitations du territoire concerné par le porte-à-porte,
- ▶ des supports d'information ont été laissés en boîtes aux lettres en cas d'absence des habitants.



LES MODALITÉS DU PORTE-À-PORTE

LA LETTRE D'INFORMATION

PROJET ÉOLIEN "LES LANDES DE FANTON"
COMMUNE DE PLOUGUENAST-LANGAST

IBERDROLA

Document d'information à l'intention des citoyens de la commune de Plouguenast-Langast sur le développement d'un projet éolien au lieu-dit Les Landes de Fanton

Historique du projet

Suite à la première rencontre avec le Maire de Plouguenast en 2017 puis avec l'ensemble des élus de la commune, l'entreprise Aalto Power a reçu le soutien de la municipalité pour le développement du projet en 2018. L'équipe projet a tenu régulièrement des réunions de suivi avec les élus de Plouguenast puis de Plouguenast-Langast suite à la création d'une commune nouvelle.

Depuis Juillet 2020, Aalto Power a intégré le groupe Iberdrola et est devenu Iberdrola Renewables France. Le projet éolien des Landes de Fanton situé sur la commune de Plouguenast-Langast est né de la volonté de développer et construire l'extension du parc existant sur la commune de Plémy, dont Iberdrola Renewables France est propriétaire.

Aujourd'hui, l'ensemble des études a été réalisé et un dossier de demande d'autorisation environnementale sera déposé à la préfecture à l'automne 2021.

Chiffres clés du projet

	Nombre d'éoliennes : 5
	Hauteur totale : 130 m à 136 m
	Puissance totale du parc : 11 à 16 MW
	Nombre de foyers alimentés (hors chauffage) : Environ 9 100 foyers

Retenues fiscales (2020 et 1990)
→ entre 27 760 et 42 480 € selon la puissance totale du parc éolien

Contreparties Financières d'obligation de chantier communales (1 500 €)

Contribution à des projets locaux*

Des retenues annuelles pour le budget de la commune
*à partir de l'année 2022

Un montant unique à la mise en service du parc éolien
*à partir de l'année 2022

- Lettre d'information systématiquement remise aux personnes rencontrées,
- Déposées dans les boîtes aux lettres des foyers absents,
- Les exemplaires restants ont été confiés au secrétaire de mairie pour mise à disposition en mairie de Plouguenast et de Langast,
- Une distribution complémentaire à l'ensemble des foyers de Plouguenast ne rentrant pas dans ce périmètre rapproché est prévu à suivre.

LES MODALITÉS DU PORTE-À-PORTE

LE QUESTIONNAIRE




**PROJET DE PARC ÉOLIEN LES LANDES DE FANTON
sur la commune de Plouguenast-Langast**

QUESTIONNAIRE RIVERAINS

Madame, Monsieur,

La société Iberdrola développe actuellement un projet éolien de 5 éoliennes sur la commune de Plouguenast-Langast. Les grandes lignes de ce projet vous sont présentées dans la lettre d'information accompagnant le présent document.

Nous proposons aux riverains de la zone projet dont vous faites partie, de répondre à quelques questions autour de ce projet. Ce questionnaire a pour objectifs de :

- Recueillir vos questionnements et votre besoin d'information sur le projet,
- Adapter notre dispositif d'information à vos attentes.

Afin de pouvoir analyser vos contributions, merci de nous faire parvenir vos réponses par le biais de l'enveloppe préaffranchie jointe avant le 15 juillet 2021.

Nous restons mobilisés pour répondre à toutes vos interrogations sur le projet :
Pour toute question relative au projet et à son développement, n'hésitez pas à contacter Julie Lassauzais (parc_eolien_plouguenast_langast@iberdrola.fr)
Pour toute question en rapport avec ce questionnaire, vous pouvez contacter Audrey Benassi (audrey.benassi@opencontact.fr / 02 53 35 40 04).

Nous vous remercions par avance pour votre participation.

L'équipe projet

Une permanence publique sera organisée en septembre. Si vous souhaitez être contacté, merci de nous laisser les coordonnées nécessaires :

Nom : _____
Prénom : _____
Adresse postale : _____
Adresse email : _____
Numéro de téléphone : _____

En nous retournant ou en complétant vos coordonnées dans ce questionnaire, vous nous reconnaissez le droit de conserver ces données (nom, prénom, adresse postale et email, téléphone) pour une utilisation qui sera limitée à la prise de contact (orientation aux réunions, échanges téléphoniques, envoi de documents d'information) dans le cadre du projet éolien des Landes de Fanton sur la commune de Plouguenast-Langast par la société Iberdrola. Conformément à la réglementation RGPD, ces données ne seront accessibles qu'à nos services en interne et ne feront l'objet d'aucune autre utilisation, ni d'aucune communication auprès d'autres personnes. Elles seront conservées 24 mois. À tout moment, vous disposez du droit d'accès, de rectification, d'effacement de ces données en nous écrivant à l'adresse audrey.benassi@opencontact.fr ou par courrier à notre siège social (E, rue saint Donatien - 44300 NANTES).

QUESTIONNAIRE

1- Avez-vous déjà connaissance du projet éolien porté par la société Iberdrola (anciennement Aalto Power) sur la commune de Plouguenast-Langast ?
 Oui Non

2- Si oui, comment en avez-vous eu connaissance ?
 Par les élus de la commune Par la bouche-à-oreille
 Par la presse Autre : _____

3- Y-a-t-il des sujets particuliers sur lesquels vous souhaitez plus d'information ?
 Oui Non

4- Si oui, lesquels ?
 Les objectifs de production en matière d'énergie éolienne à l'échelle régionale et nationale.
 Le fonctionnement d'une éolienne
 Les étapes de développement d'un projet éolien (du développement foncier à la mise en service)
 Les résultats des études menées (paysage, acoustique, biodiversité, etc.)
 Les retombées locales pour le territoire (retombées fiscales, recours aux entreprises locales, financement de mesures d'accompagnement)
 Autres (précisez) : _____

PARC ÉOLIEN DE PLÉMY

5- Êtiez-vous présent lors de l'installation du parc éolien de Plémy ?
 Oui Non

6- Si oui, aviez-vous eu des craintes particulières sur ce parc ?
 Non Oui, les impacts environnementaux
 Oui, les impacts paysagers Oui, les impacts sur la santé
 Oui, les impacts acoustiques Oui, les impacts sur le marché immobilier
 Autres (précisez) : _____

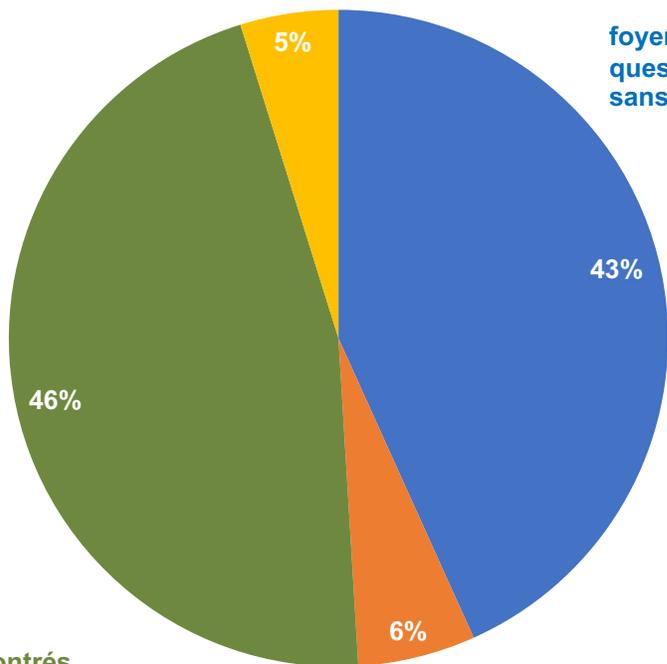
7- Le parc éolien de Plémy a été mis en service en décembre 2018, votre ressenti est-il aujourd'hui le même ?

- Document distribué dans les boîtes aux lettres des foyers absents (avec une enveloppe préaffranchie pour faciliter les réponses).
- Des questions portant sur :
 - la connaissance du projet éolien de Plouguenast,
 - les thématiques d'intérêt concernant ce projet,
 - le retour d'expérience des riverains du périmètre proche de la zone d'étude sur le parc éolien de Plémy en opération depuis 2019.

LES RÉSULTATS DU PORTE-A-PORTE

TAUX DE RENCONTRES ET TAUX DE RETOURS

maisons où rien n'a été distribué
(pas de boîtes aux lettres ou boîtes
aux lettres non accessibles)



Foyers rencontrés

foyers absents pour lesquels un
questionnaire a été distribué mais
sans retour à ce jour

foyers absents pour lesquels un
questionnaire a été distribué avec un
retour à ce jour



104

habitations ciblées
dans le périmètre



45

documents déposés
en boîtes aux lettres



48

foyers rencontrés



6

questionnaires retournés
par courriers préaffranchis



46,1%

de taux de rencontres

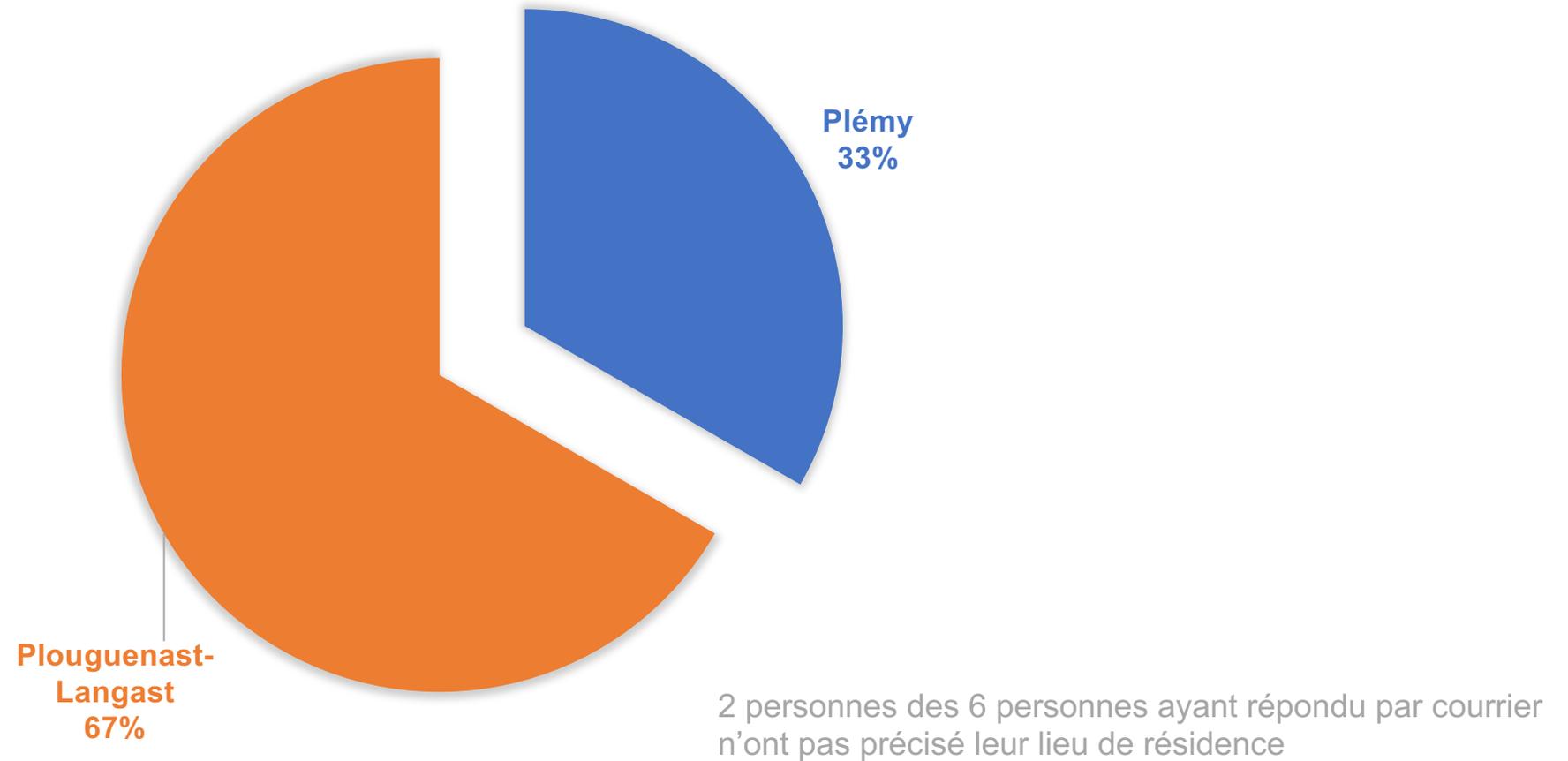


51,9%

de taux de retours

LES RÉSULTATS DU PORTE-A-PORTE

LIEUX DE RÉSIDENCE DES FOYERS RENCONTRÉS OU AYANT FAIT UN RETOUR PAR COURRIER



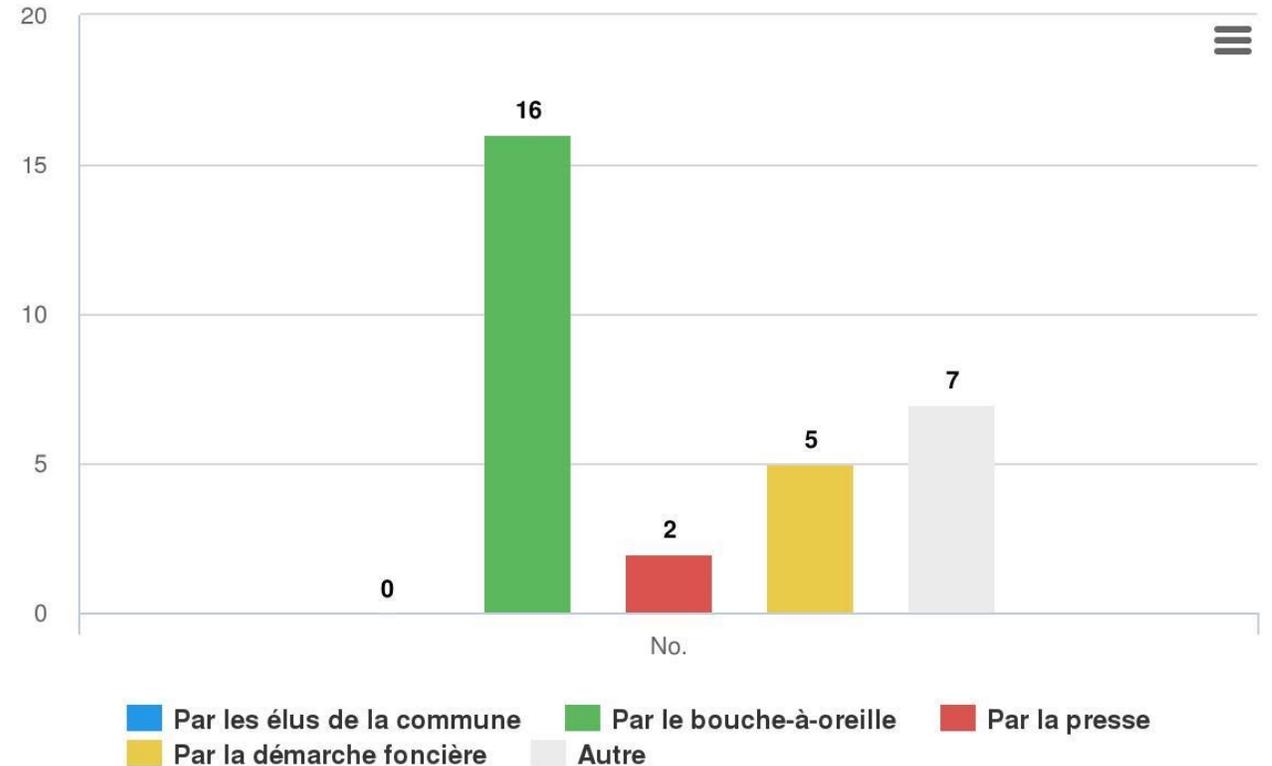
LES RÉSULTATS DU PORTE-A-PORTE

CONNAISSANCE PRÉALABLE DU PROJET

- Un projet relativement bien identifié localement alors que la phase de communication sur le projet démarre

65 %
des répondants ont indiqué avoir déjà connaissance du projet

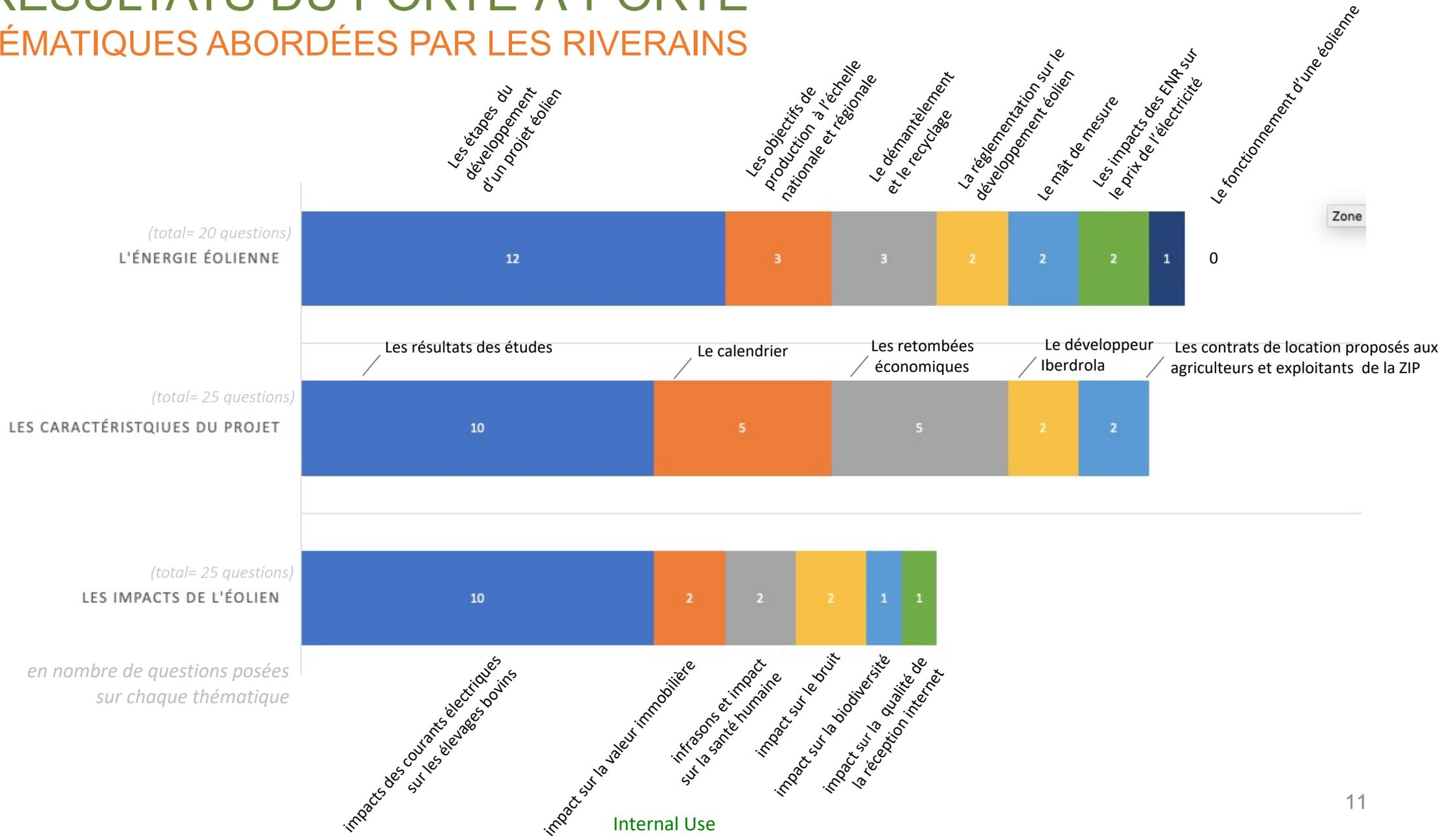
Comment avez-vous eu connaissance du projet de parc à Plouguenast-Langast ?



autre = le mât de mesure (3), les propriétaires (3), activité professionnelle (1)

LES RÉSULTATS DU PORTE-A-PORTE

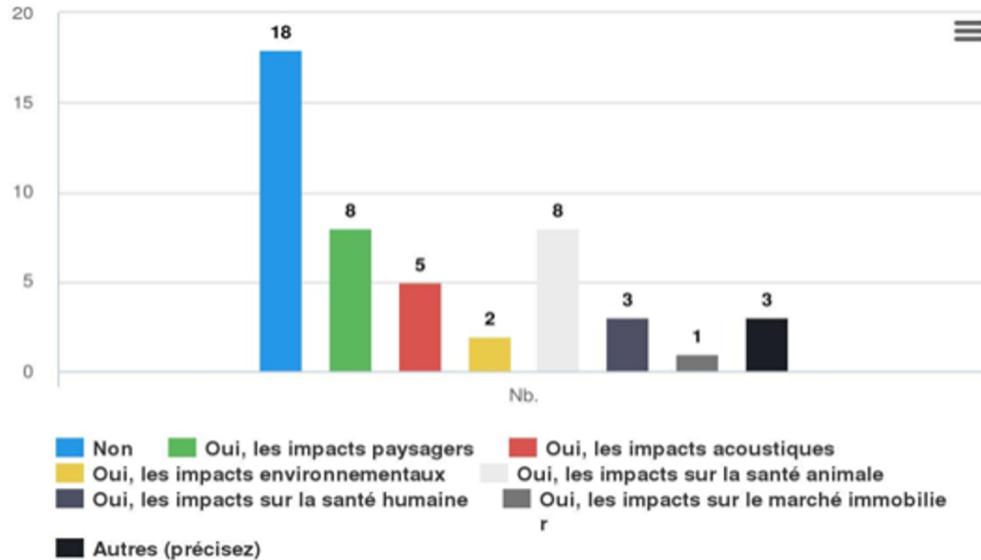
LES THÉMATIQUES ABORDÉES PAR LES RIVERAINS



LES RÉSULTATS DU PORTE-À-PORTE

ZOOM SUR LA PERCEPTION DU PARC DE PLEMY

- Un projet de parc qui a suscité un faible niveau de préoccupation chez les riverains avant sa mise en service



Si vous habitiez ici à cette époque, aviez-vous eu des craintes particulières avant la mise en service du parc ?

- Certaines personnes ont découvert l'existence du projet de parc éolien seulement au moment du chantier

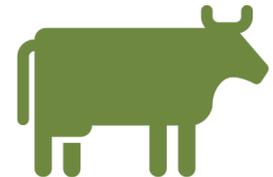
- Quel retour d'expérience après deux ans d'exploitation du parc ?

- La perception d'ensemble qui ressort de ce porte-à-porte est celle d'une cohabitation plutôt harmonieuse, avec une partie importante des riverains proches qui ne rapportent aucune gêne vis-à-vis de la présence et du fonctionnement du parc.
- Les personnes ayant eu des craintes vis-à-vis de la santé animale ont toutes reconnu n'avoir pas eu de problèmes mesurables sur leur propre exploitation lorsqu'il s'agissait d'éleveur ...
- Certains riverains les plus proches du parc en exploitation déclarent ressentir une gêne acoustique due au bruit d'une ou de plusieurs éoliennes par vents forts. Cette gêne se retrouve dans tous les hameaux Launay Costio, le Breuil et Colizan. Mais c'est également une question de perception car certaines personnes déclarent dans le même temps ne pas les entendre depuis leur habitation, bien qu'elles habitent tout à côté d'une personne indiquant ressentir une gêne forte.

LES RÉSULTATS DU PORTE-À-PORTE

SYNTHÈSE DES ENSEIGNEMENTS

- ▶ Une démarche bien accueillie par les personnes rencontrées.
- ▶ Un taux de rencontres important qui offre une image assez représentative de l'opinion des riverains.
- ▶ Un projet plutôt bien identifié alors que nous en sommes au début de la phase de communication sur le projet.
- ▶ Une petite dizaine de foyers qui se déclarent spontanément défavorables au projet, mais pas d'opposition organisée à ce stade.
- ▶ Une culture de l'éolien à approfondir malgré le voisinage avec le parc de Plémy.
- ▶ Identification de deux thématiques récurrentes dans les préoccupations des riverains vis-à-vis du projet :
 - l'acoustique (notamment pour les riverains du parc de Plémy),
 - des craintes diffuses d'impacts potentiels sur les élevages (notamment de bovins).



LES PROCHAINES ETAPES DE COMMUNICATION

▶ Distribution d'un document d'information à l'ensemble des habitants de Plouguenast-Langast ➡ semaine du **27 Septembre**.

▶ Permanence d'information le **8 et 9 Octobre**.

❖ Présentation de l'historique et des grandes caractéristiques du projet

❖ Présentation des études réalisées et du choix de l'implantation finale

❖ Des informations pédagogiques sur l'éolien en général :



Information sur l'acoustique



Information sur la cohabitation éolien/élevage



Information sur le recyclage et le démantèlement



Information sur le paysage → photomontages

❖ Recueil de suggestion sur l'utilisation des mesures d'accompagnement

❖ Modalité d'invitation de la population : possibilité de faire une publication dans le bulletin municipal et sur le site internet de la commune pour inciter les habitants à venir nous rencontrer ?



Présentation de la convention d'occupation et d'entretien des chemins privés communaux

- ▶ Une convention entre la commune de Plouguenast-Langast et la SEPE de Plouguenast-Langast (société d'exploitation de parc éolien) dédié au futur parc des Landes de Fanton.
- ▶ Les engagements de la commune: entretien des chemins et des plateformes pour que les éoliennes soient accessibles.
- ▶ L'occupation se traduit par: le passage des véhicules pendant la construction, l'exploitation et le démontage du parc éolien, des servitudes pour le passage des câbles, le survol d'un chemin rural par une éolienne.
- ▶ Une redevance de 12 000€/an.

PLÉMY



CONSULTANT:



SEPE DE PLOUGUENAST-LANGAST
Commune de Plouguenast-Langast
(22)

TITRE DU PLAN:

PLAN D'ENSEMBLE DU PROJET

N°PLAN:

02

ECHELLE:

1/5.000

LÉGENDE:

- Limites communales
- Parcelles d'implantation des éoliennes
- Parcelles d'implantation de pistes d'accès et survolées par les éoliennes
- Plateformes permanentes à créer
- Plateformes ou pistes temporaires à créer
- Pistes d'accès permanentes à créer
- Pistes d'accès permanentes existantes à améliorer
- Chemins d'accès existants
- Poste de livraison
- Liaisons électriques

PLOUGUENAST-LANGAST

0m 100m 200m 300m 400m 500m 750m 1000m



IMPRESSION A3 PLEINE PAGE

DATE:

OCTOBRE 2021

Survol

Passage des câbles

N'hésitez pas à nous contacter



Groupe IBERDROLA

Agence de Marseille :
9 boulevard Dunkerque
13002 Marseille

Julie LASSAULZAIS
Chef de projets

Tel : +33 (0)6 45 56 86
69

Mail :
jlassaulzais@iberdrola.fr

Site internet :
<https://www.iberdrola.com>

ANNEXE 5

Lettre d'information.

Étapes du projet



S'informer sur le projet

La stratégie de communication a été élaborée par le porteur de projet en concertation avec le conseil municipal de Plouguenast-Langast avec le soutien de l'agence Tact. Une campagne de communication a été initiée aux citoyens de la commune grâce aux différents supports et moyens de communication.



Les riverains à proximité immédiate du parc	L'ensemble des citoyens de Plouguenast-Langast	Tous les citoyens
<p>Action: Campagne de porte à porte pour les riverains à proximité de la zone d'implantation des éoliennes.</p> <p>Support: Un document d'information.</p>	<p>Action: Distribution de ce document d'information dans les boîtes aux lettres.</p> <p>Supports: Ce document d'information, site internet de la commune et bulletin communal</p>	<p>Action: Permanence à la Mairie de Plouguenast-Langast pour une rencontre avec les porteurs du projet.</p> <p>Supports: Documents et panneaux d'information</p>
Juin 2021	Septembre 2021	Octobre 2021

Les citoyens sont informés des dates de la permanence en mairie grâce au bulletin municipal et au site internet de la commune. Une deuxième permanence en mairie sera organisée avant l'enquête publique prévue courant 2022.

Contact

Pour plus de renseignements:

parc_eolien_plouguenast_langast@iberdrola.fr



Permanence d'information à la Mairie de Plouguenast Vendredi 8 Octobre de 16h à 19h et Samedi 9 Octobre de 9h à 13h
Pass sanitaire requis



PROJET ÉOLIEN
 "LES LANDES DE FANTON"
 COMMUNE DE PLOUGUENAST-LANGAST



Qui sommes-nous ?

Iberdrola est le 5ème énergéticien mondial et le leader des énergies renouvelables avec 34 GW de capacité installée dans le monde en 2020. Iberdrola est aussi un acteur dans le transport, le stockage et la distribution d'électricité.

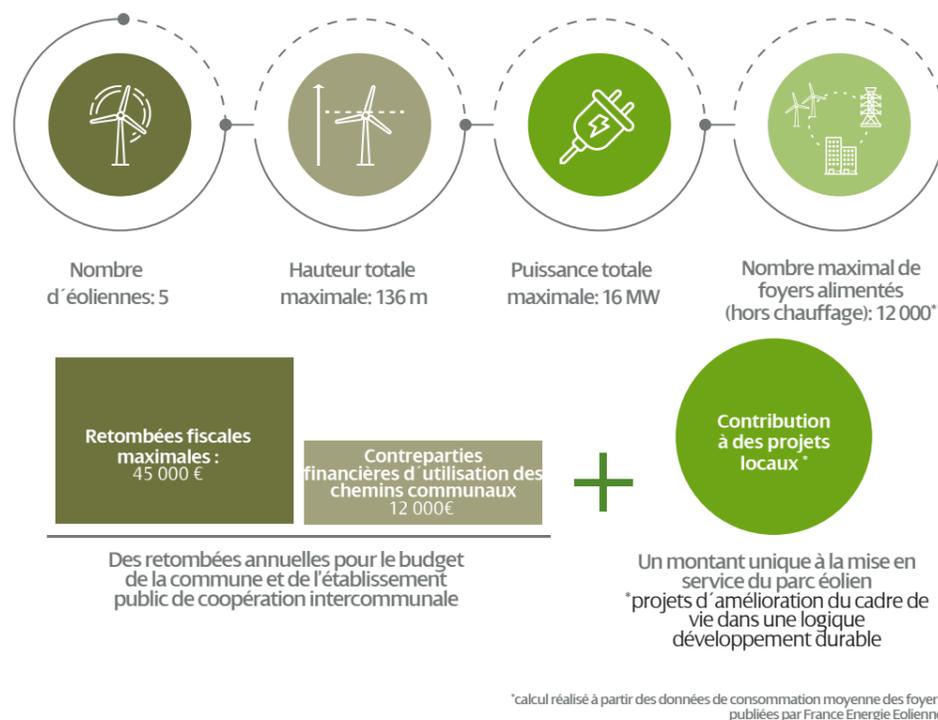
Iberdrola Renovables France est la filiale française du groupe qui développe, construit et exploite des projets d'énergies renouvelables.

Iberdrola Energie France est un fournisseur d'électricité pour les particuliers, les entreprises et les collectivités.



- Intégrité**
 Nous faisons de notre mieux pour initier notre démarche sur les territoires en rencontrant les élus au préalable et en obtenant leurs accords.
- Collaboration**
 Nous travaillons en toute transparence avec les acteurs concernés, proposons du financement participatif et privilégions la participation des entreprises locales pour les différents besoins du projet depuis sa phase d'étude jusqu'à sa réalisation.
- Durabilité**
 Nous développons de A à Z nos projets. Nous menons une stratégie d'ancrage de longue durée sur les territoires concernés par nos projets. Nous restons l'unique interlocuteur de nos projets.

Chiffres clés du projet



Historique du projet

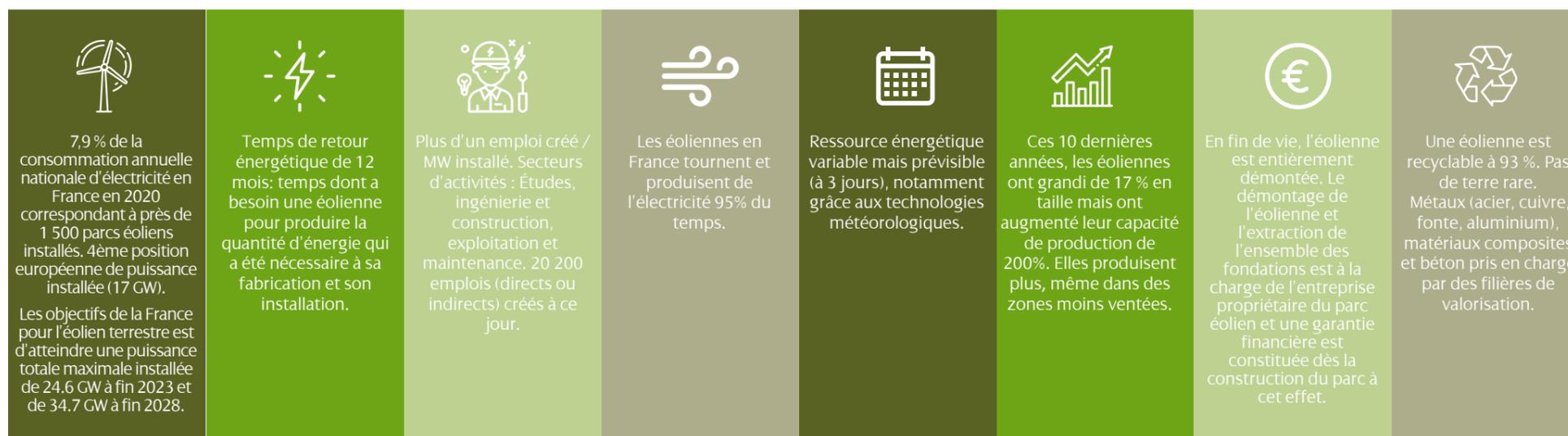
Depuis juillet 2020, Aalto Power a intégré Iberdrola Renovables France, filiale du groupe Iberdrola. Le projet éolien des Landes de Fanton situé sur la commune de Plouguenast-Langast est né de la volonté de développer et de construire l'extension du parc existant sur la commune de Plémy, dont Iberdrola Renovables France est propriétaire.

Suite à la première rencontre avec le Maire de Plouguenast en 2017 puis avec l'ensemble des élus de la commune, l'équipe projet a reçu le soutien de la municipalité pour le développement du projet en 2018 et a tenu régulièrement des réunions de suivi avec les élus de Plouguenast puis de Plouguenast-Langast suite à la création d'une commune nouvelle.

Aujourd'hui, l'ensemble des études a été réalisé et un dossier de demande d'autorisation environnementale sera déposé à la préfecture avant la fin de l'année 2021.

L'éolien en France, quels enjeux ?

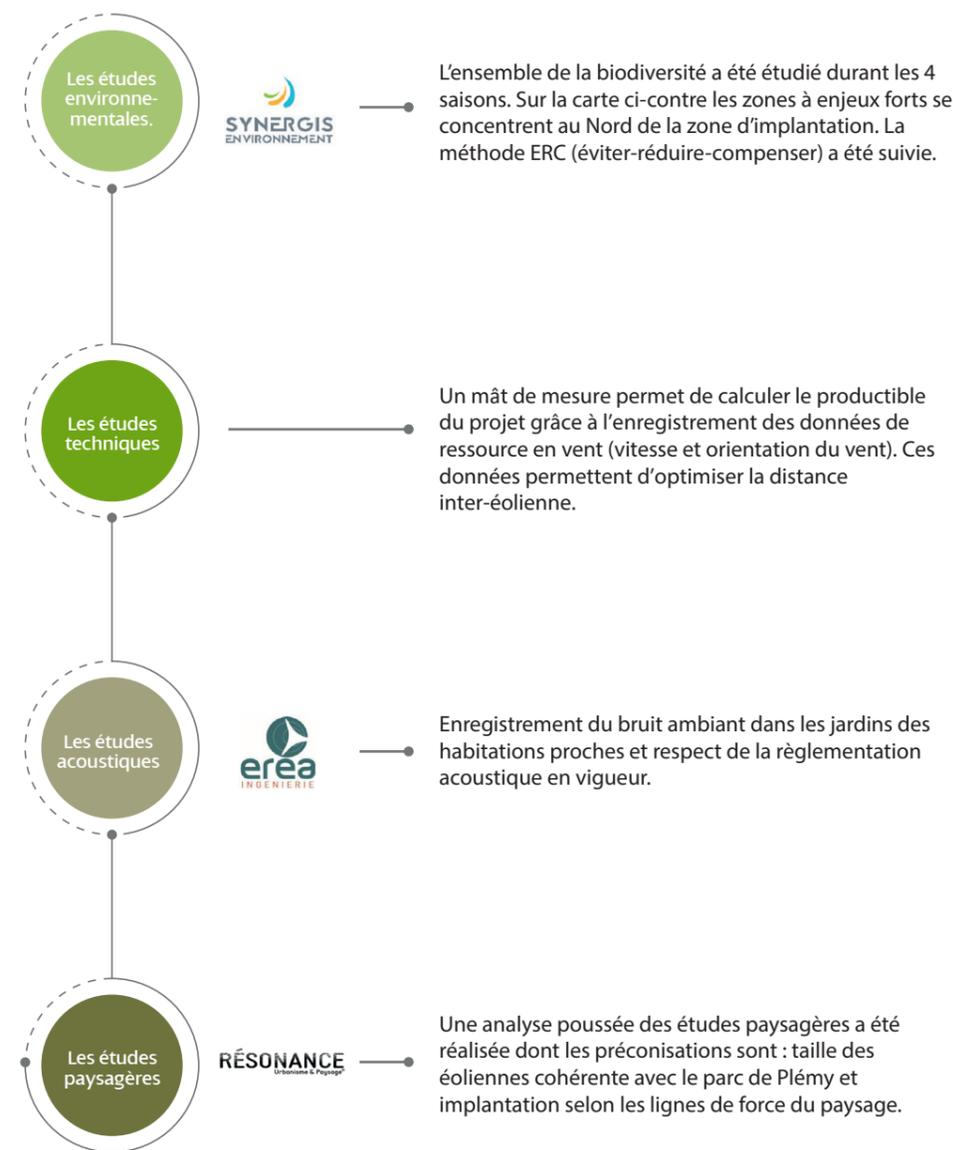
Une énergie propre et compétitive, source d'emplois qualifiés locaux et durables.



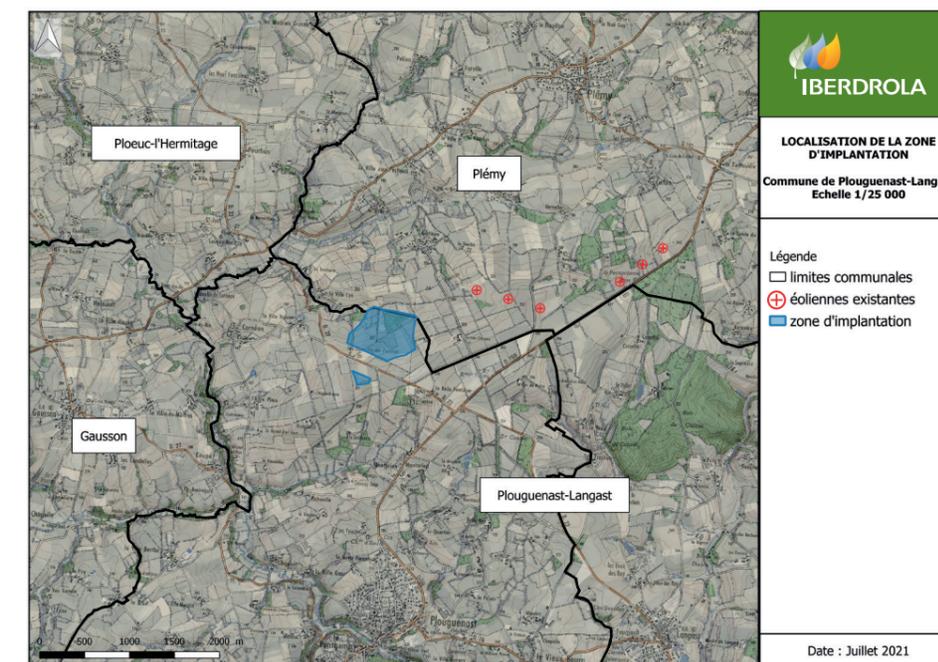
Sources : ADEME (impacts environnementaux de l'éolien français), Bearing Point 2017, Commission de Régulation de l'Énergie, France Energie Eolienne, Bilan électrique français 2020, RTE et Arrêté du 22 juin 2020 modifiant l'arrêté du 26 août 2011.

Les études du projet

L'ensemble des études (environnementales, paysagères et acoustiques) a été réalisé avant de travailler sur une implantation des éoliennes en adéquation avec les enjeux de la zone.



La zone d'implantation est présentée ci-dessous:



ANNEXE 6

Panneaux de supports de communication pour la permanence (format A0).

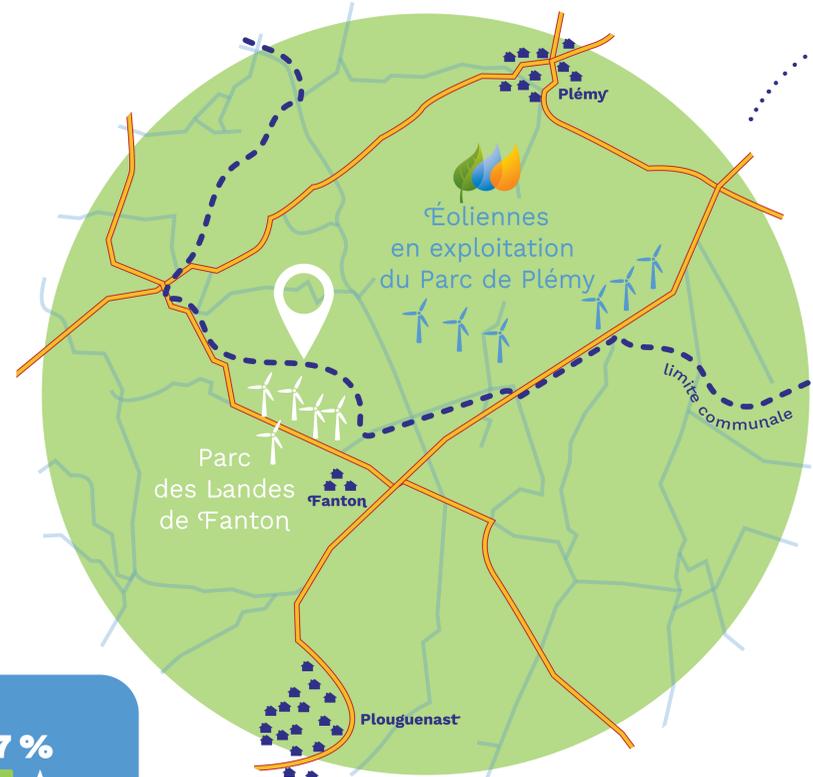
Le parc éolien des Landes de Fanton c'est...

11 MW
UNE PUISSANCE ÉLECTRIQUE ENTRE 11 MW ET 16 MW
selon le modèle d'éolienne qui sera choisi au moment de la construction du parc.

Ça représente quoi 11 MégaWatts (MW)?

Dans le scénario à 11 MW, le parc fournira en moyenne chaque année l'équivalent de la consommation électrique hors chauffage de 9 100 foyers.

11 MW : c'est également une puissance permettant de recharger 10 035 voitures électriques en même temps.



1 PROJET
AU NORD OUEST DE LA COMMUNE
dans une logique de densification et de continuité paysagère du parc éolien situé sur la commune de Plémy.

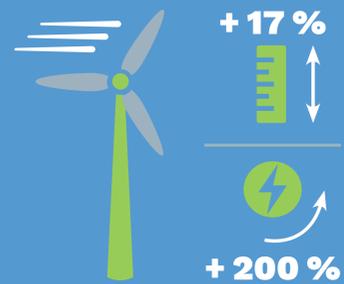
5 ÉOLIENNES
DE 130 M À 136 M DE HAUT EN BOUT DE PALES

Vous avez des idées de mesures d'accompagnement dans le cadre de la transition énergétique ? Partagez-les avec nous !
parc_eolien_plouguenast_langast@iberdrola.fr

Le saviez vous ?

DES ÉOLIENNES TOUJOURS PLUS EFFICACES !

Au cours des 10 dernières années, les éoliennes ont grandi de 17% en taille, mais ont augmenté leur capacité de production de 200% ! Aujourd'hui les porteurs de projets demandent une autorisation pour des éoliennes comprises dans une certaine fourchette de hauteur et de puissance unitaire afin de pouvoir, le moment venu de la construction, choisir le modèle disponible sur le marché le plus adapté.



Pourquoi développe-t-on des parcs éoliens en France ?

Passer de 8 000 éoliennes terrestres raccordées fin 2019 à près de 14 500 éoliennes, c'est l'objectif exigeant que s'est donné la France pour 2028 dans le cadre de la PPE.



Le vent est une ressource gratuite et inépuisable, qui n'émet pas de CO₂ lorsqu'elle produit de l'électricité.

Le développement des énergies renouvelables dont l'éolien est ainsi une des clés de la stratégie nationale de transition énergétique, seule réponse aux défis du changement climatique, à la raréfaction des ressources naturelles et à l'évolution de la demande en énergie.

Les différents types de retombées économiques

Un parc éolien génère des retombées économiques pour le territoire (commune, communauté de communes, département et région) pendant toute la phase d'exploitation (30 à 35 ans) :

Des retombées fiscales prévues par la réglementation et en partie indexée sur la puissance installée :

21 600 € par an
estimés* pour la COMMUNE



86 400 € par an
estimés* pour LES AUTRES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES (Communauté de communes, Département, Région)

* Scénario de 5 éoliennes d'une puissance de 2,2 MW selon la loi finance 2021.

À cela s'ajoutent **des retombées contractualisées avec la commune**, comme ici des convention pour l'utilisation et l'entretien des chemins de propriété de la commune.

Une enveloppe budgétaire destinée à financer des mesures d'accompagnement est versée par l'exploitant du parc à la commune en une fois au moment de la mise en service. Ce budget doit être alloué à des projets de rénovation énergétique ou d'amélioration du cadre de vie.

30 ANS
DE RETOMBÉES ÉCONOMIQUES ANNUELLES
garanties pour la commune et son territoire



IBERDROLA, un acteur d'envergure qui s'engage sur la durée

Le projet éolien des Landes de Fanton, est porté par l'entreprise IBERDROLA qui exploite déjà à proximité le parc de Plémy en service depuis 2019.

Leader dans les énergies renouvelables avec une capacité installée de 32 GW dans le monde fin 2019, la société privilégie le développement économique et environnemental du territoire.

À la fois développeur, exploitant et fournisseur d'énergie électrique, l'entreprise dispose de l'assise et des compétences techniques nécessaires pour s'engager sur toute la durée de vie du parc éolien auprès des habitants et des élus locaux.

En France, IBERDROLA développe des projets photovoltaïques et éoliens grâce à une équipe de plus de 50 collaborateurs.

Une demande d'autorisation fin 2021
POUR UNE MISE EN SERVICE PRÉVUE EN 2025



Un processus strictement encadré

UN PROJET AU LONG COURT



LA LOGIQUE 'ERC AU CŒUR DE LA DÉFINITION D'UN PROJET ÉOLIEN

Un projet éolien est un projet d'Installation Classée Protection Environnement (ICPE). Il n'est autorisé par le Préfet que s'il respecte l'ensemble des conditions définies réglementairement dans le code de l'environnement.

Il s'appuie ainsi sur un ensemble d'études techniques et environnementales permettant de réaliser un état initial complet du site envisagé pour implanter le parc.

C'est sur la base de cette connaissance fine des enjeux du site que le développeur applique la logique 'ERC (Éviter, Réduire, Compenser) pour aboutir à un projet de moindre impact.

La logique 'ERC consiste à éviter au maximum les impacts du futur parc, à les réduire s'il n'est pas possible de les éviter, et à les compenser s'il est impossible d'appliquer les deux premières actions. Cela concerne :

- >> L'environnement (sols, eau, air)
- >> La biodiversité
- >> Les riverains (distance aux éoliennes, bruit, ombres portées)
- >> Le paysage
- >> Le patrimoine.

'Éviter

Les études ont montré que le secteur le plus au nord de la zone d'étude, en plus d'être proche d'une zone humide classée, abrite des vipères péliades et de nombreuses chauves-souris. En raison de ces forts enjeux sur la biodiversité, il a donc été décidé d'éviter complètement cette zone pour l'implantation d'éolienne.

'Réduire

L'implantation retenue a été travaillée pour assurer une cohérence paysagère maximale avec son environnement proche. L'implantation suit le relief principal, et présente une orientation similaire au parc de Plémy. Ce travail d'harmonisation permet de réduire les impacts sur le paysage (qui ne peuvent être complètement évités).

Compenser

L'implantation et le plan d'accès sont pensés pour pouvoir conserver au maximum les haies existantes. Néanmoins, chaque mètre linéaire qui devra être supprimé durant la phase chantier pour faciliter l'acheminement des machines sera compensé par la plantation de 2 m de haie dans un autre secteur de la commune.

LES ÉTUDES TECHNIQUES ET ENVIRONNEMENTALES, DE QUOI PARLE-T-ON ?

Chaque étude est réalisée en deux étapes :

- 1 une première étape de réalisation de l'état initial de la zone projet,
- 2 une deuxième étape visant à évaluer les impacts de la variante de projet retenue.



ÉTUDE PAYSAGÈRE

L'étude paysagère identifie les enjeux paysagers de la zone concernée par le projet puis évalue les impacts du futur parc sur le paysage (monuments, lieux possédant un intérêt patrimonial ou culturel, cadre de vie des habitants).



ÉTUDE FAUNE ET FLORE

Elle vise à consulter les associations locales et à réaliser un inventaire des espèces animales et végétales présentes sur le site pendant un an.



ÉTUDE ACOUSTIQUE

L'ambiance sonore est mesurée par des sonomètres disposés auprès des habitations les plus proches du futur parc, afin de vérifier que les éoliennes respecteront la réglementation. Dès la mise en service du parc, un contrôle des émissions sonores est obligatoire, afin de réadapter le bridage si nécessaire.



MESURES DE VENT

Un mât de mesure de vent est installé pendant au moins deux ans. Il permet de confirmer le potentiel éolien, d'affiner le choix des machines et donc d'optimiser la productivité du parc.

... au travers des questions des riverains

Un porte-à-porte réalisé fin juin 2021 a permis d'informer de façon prioritaire les foyers de Plouguenast Langast et Plémy les plus proches de la zone de projet. Nous revenons ici en détail sur certaines des thématiques les plus abordées lors de ces échanges.

104
FOYERS
ciblés dans
le périmètre
du porte à porte

dont
48
FOYERS
rencontrés

6
QUESTIONNAIRES
retournés par courriers
préaffranchis

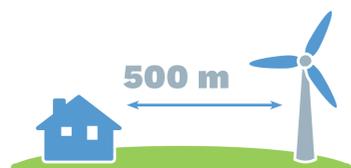
65 %
DES RÉPONDANTS
ont indiqué avoir déjà
connaissance du projet



Les éoliennes feront-elles du bruit ?

Une éolienne en fonctionnement produit un bruit qui est lié à la rotation des pales, notamment au passage devant le mât.

La loi française impose un éloignement de 500 m minimum entre les éoliennes et les habitations : à cette distance, une éolienne produit un bruit d'environ 30 décibels, cela correspond au niveau de bruit produit par un réfrigérateur ou une conversation à voix basse.

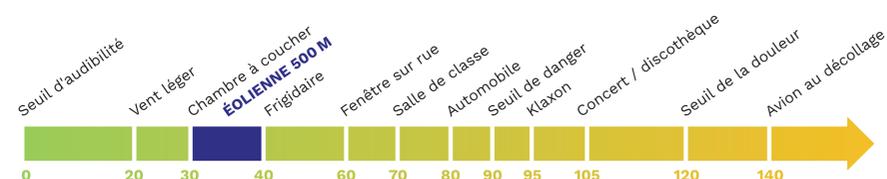


De plus, la réglementation limite l'émergence sonore générée par un parc (ajout au bruit ambiant) à 5 dB le jour et 3 dB la nuit.

Si l'étude acoustique montre que dans certaines conditions de vent, les seuils réglementaires seront dépassés, un plan de bridage est programmé par ordinateur : c'est à dire que les éoliennes sont bridées (ralenties) ou arrêtées automatiquement.

Suite à la mise en service du parc, des suivis sont réalisés, pour adapter les plans de bridage si nécessaire.

ÉCHELLE DU BRUIT (en décibels)

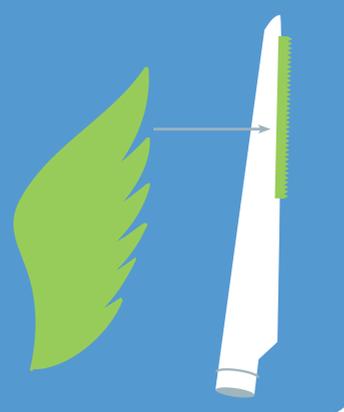


Le saviez vous ?

DISPOSITIF ANTI-BRUIT

Grâce au biomimétisme, les éoliennes d'aujourd'hui font beaucoup moins de bruit que celles d'hier !

Elles s'inspirent des ailes des rapaces nocturnes passés maîtres dans l'art de se déplacer sans bruit. Les pales sont équipées de dents de scie afin de limiter l'effet sonore des pales qui fendent l'air.



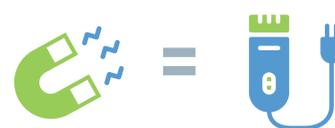
Y a-t-il des risques pour la santé des troupeaux à proximité d'un parc ?

En France, 90 % des parcs éoliens sont situés sur une commune avec au moins une activité d'élevage. Aucune des études diligentées par les chambres d'agriculture et les services de l'État n'a mis en évidence des enjeux spécifiques à l'éolien.

Aujourd'hui, il n'existe ainsi aucun lien scientifiquement avéré entre la présence d'un parc éolien et la santé des élevages à proximité.

QUEL ORDRE DE GRANDEUR DU CHAMP MAGNÉTIQUE D'UNE ÉOLIENNE ?

À titre de comparaison, le rotor d'une éolienne produit un champ magnétique d'un niveau comparable à celui d'un rasoir ou d'une cafetière électrique.



* Rapport CGEDD novembre 2020

LES COURANTS ÉLECTRIQUES PARASITES, DE QUOI PARLE-T-ON ?

Comme toute infrastructure électrique, un parc éolien peut, dans de très rares cas, être à l'origine d'une fuite de courant électrique vers la terre (via des câbles électriques) en cas de défaut d'isolement d'un de ses appareils électriques, protégeant ainsi toute personne du risque d'électrisation (principe de "mise à la terre").

Afin d'assurer la bonne cohabitation du parc éolien et des bâtiments agricoles il faut surveiller la création des "courants parasites" qui peuvent apparaître entre la "mise à la terre" et un bâtiment mal isolé. Ces courants dits "parasites" n'entraînent aucune maladie chez les animaux mais peuvent provoquer de l'inconfort, notamment s'ils se répercutent dans la structure des bâtiments d'élevage.

Il est donc possible de prévenir tout désagrément lié à la présence de courants parasites :

- > par des mesures de précautions de base au niveau des exploitations agricoles : une mise à la terre rigoureuse des installations agricoles permet d'éviter tout désagrément lié à la présence d'installations électriques à proximité ;
- > en agissant à la source avec une vigilance accrue lors de la phase chantier sur la bonne isolation des câbles.

IBERDROLA réalise son travail dans le respect de la réglementation: les contrôles et les certifications électriques obligatoires seront obtenues avant la mise en service du parc. Les rapports pourront être partagés au comité de suivi du parc qui sera mis en place.

Fin de vie d'une éolienne

Un parc éolien dure en moyenne 25 ans, deux options s'ouvrent ensuite pour le développeur :

Option 1 : LE DÉMANTÈLEMENT

L'exploitant retire l'intégralité du parc éolien. Il incombe, quel qu'en soit le coût, à la société qui exploite le parc éolien, ici Iberdrola. Cette obligation est formulée dans la loi, et est également reprise dans les baux signés avec les propriétaires des terrains. Le propriétaire ne sera en aucun cas responsable de la remise en état du site.

Depuis l'arrêté du 22 juin 2020, l'intégralité des fondations doivent désormais être excavées dans leur totalité par l'exploitant du parc! Des garanties financières sont déposées au début de l'exploitation du parc. Cela ne limite bien entendu pas la responsabilité de la société à cette somme.

Option 2 : LE REPOWERING

L'exploitant peut envisager un renouvellement du parc, avec des éoliennes plus performantes, nécessitant un nouvel arrêté d'autorisation ICPE de la préfecture.

VERS DES ÉOLIENNES 100% RECYCLÉES !

Jusqu'à cette année les éoliennes étaient recyclées à 90% (refonte des métaux, réutilisation des béton en sous-couche de route...) mais les pales en fibre composite n'avaient pas de solution de recyclage pleinement satisfaisante. En 2021, un des plus grands producteurs de la filière, a mis sur le marché un modèle complètement recyclable ! De quoi faire mieux que l'obligation de recyclage à 95 % qui s'imposera aux nouveaux parcs dès 2024 !

Envie de poursuivre les échanges ? Nous restons à votre disposition durant toute la durée du projet, n'hésitez pas à nous écrire !
parc_eolien_plouguenast_langast@iberdrola.fr

ANNEXE 7

Compte-rendu de la permanence d'information des 9 et
10 octobre.

Compte rendu de la permanence d'information des 8 et 9 octobre 2021

Projet éolien des Landes de Fanton



Le cadre de la permanence 1/3

Lieu, date et horaires

La permanence s'est tenue à la Mairie de Plouguenast, en salle du conseil.

Elle était organisée sur deux demi-journées dont un samedi, afin de faciliter la participation du plus grand nombre :

- vendredi 8 octobre de 14h à 19h
- samedi 9 octobre de 9h à 13h

Modalités d'invitation de la population

- Un article de presse (Le Télégramme) en date du 9 septembre pré-annonçait la date de la permanence,
- Une lettre d'information sur le projet éolien a été distribuée en boîtes aux lettres sur toute la commune de Plouguenast Langast entre le 27 septembre et le 30 septembre,
- L'évènement a également été mis en avant sur le site internet de la commune et sur les bulletins d'information municipaux n°36 et n°37.

Les personnes ayant laissé leurs coordonnées à l'agence Tact dans le cadre du porte-à-porte (une dizaine de personnes) ont également été invitées par mail quelques jours avant la permanence.



INFOS « L'automne est une demeure d'or et de plus... »

2 et 3 octobre 2021 **N°36**

La Mairie de Plouguenast vous accueille :
 Le lundi, mardi, mercredi et vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h
 Le jeudi et samedi de 9 h à 12 h
 02.96.28.78.20 ou mairie@plouguenast-langast.fr
 www.plouguenast-langast.fr

La Mairie annexée de Langast vous accueille :
 Le mardi, jeudi et vendredi de 14 h à 17 h
 02.96.28.72.87 ou accueil.langast@plouguenast-langast.fr

Permanences des élus
 Yvon LE JAN - Vendredi de 10 h à 12 h à la mairie de Plouguenast et de 14 h à 16 h à la mairie annexée de Langast.
 Autres permanences sur rendez-vous.
 Aurélie HERVÉ - Lundi de 10 h à 12 h.
 Autres permanences sur rendez-vous.
 Daniel BIDAN - Jeudi de 10 h à 12 h
 Nadine MOISAN - Mercredi de 10 h à 12 h
 Jean-Luc COLLEU - Lundi de 10 h à 11 h 30
 Laurence LUCAS - Mercredi de 10 h à 12 h
 Jean-Christophe AMICE - Lundi de 10 h à 12 h

Service Pompiers : Tél. 18 ou 112 d'un portable.

Médecin de garde et urgence dentaire : composer le 15

Pharmacie de garde : 32 37 (0,34 cts/min)

Gendarmerie : Brigade de Plouguenast : les mardi et vendredi de 14 h à 18 h, Tél. 02.96.28.78.17

En cas d'urgence : 17

Médecins :
 Docteur DINCA : 02.96.26.82.77

Antenne centre de santé du Mené
 RDV les lundis après-midi à la maison médicale de Plouguenast : 02.57.78.98.49

Chirurgien dentiste : Dr POLMAN
 Consultations les lundi, mardi, jeudi et vendredi - Tél. : 02.96.28.43.74

Pharmacie : 02.96.28.70.15

Kinésithérapie :
 Cabinet SOUVRAIS-ROUYER 02.96.26.82.65

MOUVEMENTS AU SEIN DU PERSONNEL COMMUNAL
 Accueil de la mairie de Plouguenast : Clémentine RAULT, en poste depuis 1 an, a souhaité se diriger vers des missions de service public plus spécifiques. Nous lui souhaitons une bonne continuation professionnelle. Sylvie OGER a été recrutée en contrat à durée déterminée depuis le 21 septembre 2021 en tant qu'agent d'accueil de la mairie de Plouguenast en remplacement de Clémentine.

Bibliothèque : Maryse RAULT, en poste depuis 1990, fait valoir ses droits à la retraite à compter du 30 septembre 2021. Karine DRAGONI a été recrutée en contrat à durée déterminée depuis le 8 septembre 2021 en tant que chargée d'accueil à la bibliothèque en remplacement de Maryse.

Services techniques : Hyacinthe DESBOIS, en poste depuis 2015, fait valoir ses droits à la retraite à compter du 30 septembre 2021. Julien RAULT a été recruté en contrat à durée déterminée depuis le 30 septembre 2021 en tant qu'agent technique du bâtiment en remplacement de Hyacinthe.

PARC EOLIEN DES LANDES DE FANTON - PERMANENCES D'INFORMATION
 La société Iberdrola vous invite à un temps d'information et d'échange autour du projet éolien des Landes de Fanton actuellement en développement sur votre commune.
 L'équipe projet sera disponible pour répondre à vos questions à l'occasion de la permanence d'information qui se tiendra :

le vendredi 8 octobre de 14h à 19h, et le samedi 9 octobre de 9h à 13h à la mairie de Plouguenast-Langast
 Place sanitaire nécessaire

Afin de faciliter l'organisation, vous pouvez confirmer votre venue en envoyant un mail à elsa.cayeux@agence tact.fr ou en contactant Elsa Cayeux au 07 56 27 36 24.

Le cadre de la permanence 2/3



Les intervenants

Plusieurs personnes de l'équipe projet étaient mobilisées pour répondre aux questions des habitants sur le projet éolien :

Pour Iberdrola :

- Julie LASSAULZAIS, en charge du projet éolien des Landes de Fanton
- Candice ROSSI, chargée de projet éolien

Pour l'Agence Tact :

- Audrey Benassi, consultante en information et consultation
- Elsa Cayeux, assistante consultante en information et consultation

Participations des élus

le Maire M. Le Jan et la 1^{ère} adjointe Mme Hervé sont passés à plusieurs reprises pour observer le déroulement de l'évènement et échanger avec des habitants sur le projet.

Le cadre de la permanence 3/3

Les outils d'information à disposition

Un ensemble de dispositifs explicatifs sur le projet ainsi que des ressources pédagogiques sur le développement éolien en général étaient mis à disposition du public.

Des outils d'information sur le projet des Landes de Fanton

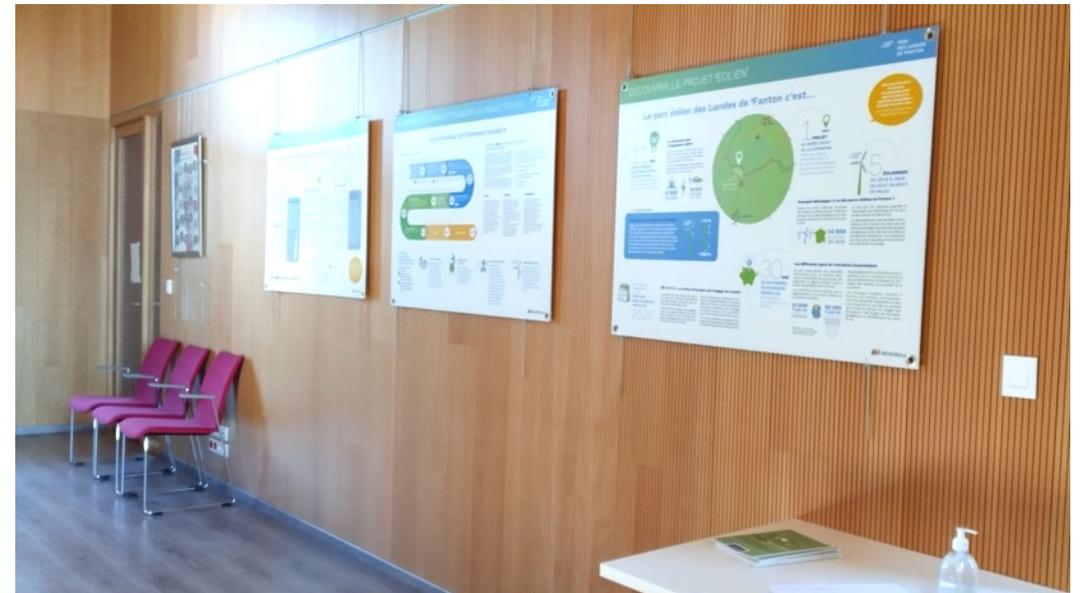
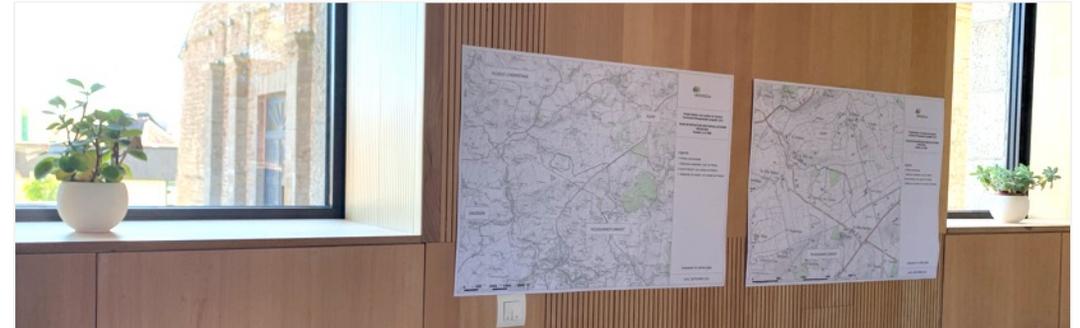
- Trois panneaux d'information sur le projet et ses spécificités :
 - ✓ Découvrir le projet éolien
 - ✓ Comprendre comment s'élabore un projet éolien
 - ✓ En savoir plus sur l'éolien au travers des questions des riverains
- Des cartes grand format permettant de localiser très précisément le parc en projet ainsi que la position de chacune des éoliennes de la variante retenue.
- Un dossier consultable sur place incluant des cartes détaillées sur les enjeux mis en évidence par les études environnementales ainsi qu'un cahier de photomontages.

Des ressources pédagogiques sur l'éolien en général

- Un diaporama sur les étapes du développement éolien
- Des guides sur l'éolien élaboré par la FEE (en format papier)

Un support de participation

- La possibilité de laisser ces suggestions sur les mesures d'accompagnement.



Participation et retours des habitants

Un faible niveau de participation

Seulement 8 personnes se sont déplacées pour échanger avec l'équipe projet lors de ces permanences :

4 d'entre elles (3 foyers) sont des riverains du projet qui n'étaient pas présents ou disponibles à leur domicile lors du porte-à-porte, et qui ont saisi cette 2^{ème} occasion d'échanger avec l'équipe projet.

Ce faible niveau de participation malgré une communication importante, permet de faire l'hypothèse que le projet ne suscite pas pour l'instant d'inquiétudes et/ou d'une opposition massive dans la population de la commune.

On peut également faire l'hypothèse que le porte-à-porte réalisé sur un périmètre assez large (104 habitations sur Plémy et Plouguenast Langast) a permis d'assurer un premier niveau d'information jugé satisfaisant par une majorité de riverains.

Des questions sur l'acoustique et le paysage

Les questions des visiteurs ont porté sur différentes thématiques notamment :

- l'impact acoustique du parc
- les résultats des études environnementales (quels enjeux et quels impacts notamment sur la faune?)
- l'impact du projet sur le paysage
- les travaux et la prévention des dommages liés au fort ruissèlement des eaux pluviales sur la zone (notamment sur les chemins d'accès au parc)

Un couple de riverain habitants à Fanton s'est montré assez inquiet de la proximité du projet à leur habitation (550 M) avec des questions notamment sur l'impact acoustique et paysager. Les échanges entre Iberdrola se poursuivent avec ce foyer, avec l'envoi en cours de compléments d'information personnalisés :

- sur les études acoustiques (bruit ambiant mesuré à proximité de leur habitation et bruit simulé du parc)
- sur l'étude d'impact sur le paysage avec la réalisation de photomontages depuis leur propriété

La cheffe de projet s'est également engagée à effectuer les mesures de réception acoustiques du parc avec un sonomètre placé dans leur propriété (où le bruit ambiant serait plus bas que sur l'exploitation agricole voisine où a été placée le sonomètre lors de l'étude initiale).

Participation et retours des habitants

Suggestions sur les mesures d'accompagnement

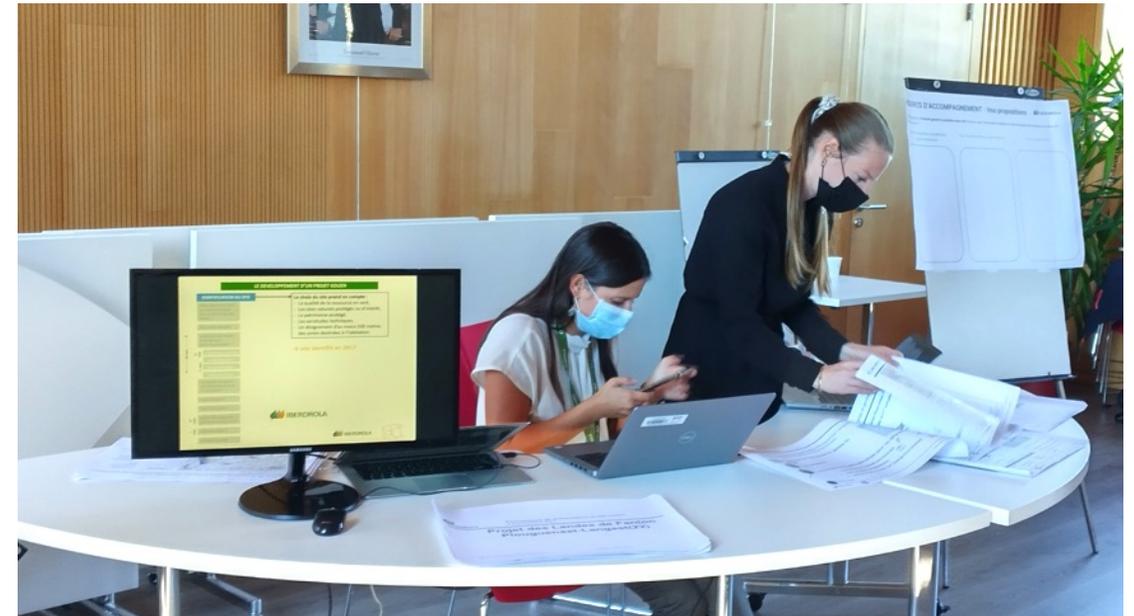
- Ré-ouvrir le chemin entre l'éolienne 2 et 3 sur sa deuxième moitié pour la randonnée (les associations de randonnée pédestre et équestre ont ouvert la partie sud de cet ancien chemin ces dernières années).
- Création d'un sentier pédagogique
- Installer des ralentisseurs sur les routes à proximité du parc pour la tranquillité des riverains . Ici notamment sur la route de Plouëc.

NB : cette suggestion ne rentre pas dans le cadre réglementaire qui s'impose aux mesures d'accompagnement (amélioration du cadre de vie en lien avec la transition énergétique ou l'environnement). Elle est rapportée ici dans un souci de transparence uniquement.

Premiers retours des élus

Les échanges avec les élus sur la suggestion de créer un sentier pédagogique ont fait émerger des attentes de leur part sur des mesures à destination des élèves de la commune.

Ils souhaiteraient qu'Iberdrola puisse être force de proposition sur des actions de sensibilisation à la transition énergétique et à la protection de l'environnement (par exemple : visites de sites, intervention en cours de sciences sur la prise en compte de l'environnement dans le projet, visite de l'éolienne en réalité virtuelle)



N'hésitez pas à nous contacter



Groupe IBERDROLA

Tel : +33 (0)6 45 56 86 69

Agence de Marseille : 9
boulevard Dunkerque
13002 Marseille

Mail : jlassaulzais@iberdrola.fr

Site internet :
<https://www.iberdrola.com>

Julie LASSAULZAIS Chef
de projets

Ajoutée au 23 août 2024

ANNEXE 8

Bilan « Journées transition énergétique »
de Plouguenast-Languast

Bilan « Journées transition énergétique » de Plouguenast-Languast



Iberdrola a organisé les 16 et 17 juin 2023 un événement dédié aux habitants de Gausson et Plouguenast-Languast sur la thématique de la transition énergétique.

L'objectif était de fournir une information sur les projets éoliens en cours, tout en permettant aux habitants de remettre ces projets en perspective avec les objectifs plus globaux de la transition énergétique. Cette proposition, visait également à proposer des formats plus attractifs que la simple permanence. Il s'agissait de répondre à l'attente exprimée par les élus qu'Iberdrola engage des moyens pour s'assurer d'une participation la plus large possible aux temps d'information sur les projets éoliens.



Cet évènement a cependant, comme la première permanence sur le projet des Landes de Fanton, enregistré une faible participation :

- Temps de permanence à proprement parler « vos questions sur l'éolien et les projets Iberdrola des Landes de Fantons et la Lande du Cran » : 7 personnes
- Temps de visite du parc de Plémy en présence d'une chargée de l'exploitation et d'un écologue : 8 personnes
- Conférence Négawatts « Sobriété, efficacité et énergies »: 4 personnes

A noter, le vendredi, une visite organisée à destination des scolaires du collège de Plouguenast-Langast, a néanmoins suscité des retours enthousiastes des élèves et du corps enseignant.

Compte tenu des moyens importants déployés pour l'annoncer, cette faible participation au deuxième évènement organisé localement par Iberdrola sur l'éolien semble valider l'hypothèse selon laquelle ses projets ne suscitent pas localement de vives préoccupations.

En effet, l'évènement avait été annoncée par les moyens suivants :

- Distribution de flyer via le bulletin d'information papier hebdomadaire de Plouguenast-Languast.
- Relais via le site internet et réseaux sociaux des Communes de Plouguenast Langast et Gausson
- Mise à disposition de flyers dans les principaux commerces des 2 bourgs
- Invitation à chacun des élus des deux communes
- Invitation aux étudiants du BTS maintenance éolienne du Lycée Fulgence Bienvenue à Loudéac ;



INVITATION

Journées transition énergétique

Madame, Monsieur,

À l'occasion des journées nationales de l'éolien, l'équipe Iberdrola a le plaisir de vous inviter à une série de rencontres sur le thème de la transition énergétique. Organisés sur deux jours, ces évènements sont ouverts à tous / Vous êtes curieux de comprendre comment la France pourrait atteindre la neutralité carbone en 2050 en recourant à 96% d'énergies renouvelables ? Vous avez envie d'en savoir plus sur la façon dont le développement des ENR se concilie avec la protection de l'environnement, sur le développement éolien en général, sur la façon dont votre territoire s'inscrit dans cette dynamique de transition ?

Rejoignez-nous pour ces temps d'échanges et d'information !

Vendredi 16 juin
SALLE DU GUETTE-ES-LIEVRES
18 h 30

Conférence : sobriété, efficacité et énergies
Michel Pedron, ambassadeur de l'association Négawatts, présente le 3^e scénario Négawatt qui vise à expliquer la façon dont nous pourrions atteindre la neutralité carbone d'ici 2050 avec un mix énergétique à 96% renouvelables.

18 h 00 - 18 h 30 puis de 19 h 30 - 20 h 30
Zoom sur le développement éolien et les projets portés par Iberdrola sur les communes de Plouguenast Langast et Gausson
Un moment d'échange privilégié autour des projets de parcs éoliens de la Lande du Cran et des Landes de Fanton et plus largement de l'énergie éolienne. Les équipes d'Iberdrola vous proposent de répondre à toutes vos questions au travers d'un parcours de visite libre entre différents stands thématiques.

Samedi 17 juin
VISITE DU PARC ÉOLIEN DE PLÉMY
9 h 30 ou 11 h 00

Participez à une visite du parc éolien de Plémy pour tout savoir de cette unité de production d'électricité renouvelable en fonction depuis 2019. Au programme : discussion sur la production mais aussi sur le suivi environnemental du parc.

RÉSERVATION
Le nombre de places pour les visites du parc étant limité, veuillez-vous inscrire à l'adresse suivante : help@iefr.fr



ou en appelant le **02 53 35 40 04**.

Le point de rendez-vous pour la visite est fixé sur le parking d'Intermarché de Plouguenast.

 Iberdrola